

jeudi



Le gardien de but des Rangers John Davidson rassure son centre Ulf Nilsson après que ce dernier eut aggravé une blessure.

Rangers toujours confiants

Notre envoyé spécial à New York, Maurice Dumas, nous rapporte les propos du gardien John Davidson et de Phil Esposito qui témoignent de la confiance qui ne se dément pas chez les joueurs de Shero. Entre-temps, notre chroniqueur Claude Larochelle nous rappelle que Bowman est capable de rebondissements. Un match de la Coupe Stanley à surveiller ce soir à la télé à compter de 19h30.

pages C-1, C-2

Taillibert témoigne en douceur

L'architecte Roger Taillibert a entrepris son témoignage en toute tranquillité, hier, devant la Commission d'enquête sur les coûts des Jeux de 1976. M. Taillibert n'a pas eu à répondre aux questions de Me Jacques Dagenais et a défendu son "œuvre d'art" en toute quiétude.

page D-23



Roger Taillibert



Sans pouvoir fournir la preuve, le Syndicat des postiers affirme que le détecteur de mensonge est utilisé contre des employés. Pierre Boulet, par ce dernier texte, termine ce dossier sur la situation aux Postes canadiens.

page A-5

Le glacié soviétique

"Faites ce que vous voulez mais ne nous le cachez pas et ne vous en vantez pas." Telle est à peu près la politique de l'URSS à l'égard des pays de son "glacié" européen. LE SOLEIL commence, aujourd'hui, une série de trois articles sur l'influence occidentale et soviétique en Europe de l'Est. Dans la page du jeudi "Gros plan sur le monde".

page B-18

Rouille et antirouille

Notre collaboratrice Monique-B. Tardif s'arrête, cette semaine, dans sa chronique à l'étude de la rouille, de ses phénomènes et aux remèdes à y apporter. En plus dans nos pages sur l'auto, un essai d'une Alfa-Romeo à boîte automatique de vitesses et l'actualité.

pages C-14, C-15

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-23
Arts et spectacles	B-12 à B-15
Automobile	C-14, C-15
Bandes dessinées	D-24
Bridge	D-22
Carrières et professions	C-13
Décès	D-25
Economie-finances	B-6 à B-9
Feuilleton	D-7
Horoscope	D-8
Information régionale	B-4 et B-5
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-21
Où aller à Québec	B-12
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-8
Sport	C-1 à C-13
Télévision	B-14

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et en Beauce avec un maximum de 14 à 17. A l'est, nuageux suivi d'un dégagement. Maximum de 12. Demain, beau et doux.

détails à la page D-5

L'époque du référendum connue avant le 22 juin

par Gilles LESAGE

On saura avant le 22 juin la "saison" au cours de laquelle aura lieu le référendum sur l'avenir du Québec.

Mais on ne saura pas alors la date précise, non plus que la question qui sera posée aux Québécois.

"Avant l'ajournement de juin, a dit, hier, le premier ministre, il y aura des nouvelles aussi précises qu'on pourra les donner sur ce qu'on peut appeler la perspective d'échéancier du référendum."

M. René Lévesque répondait aux questions du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui faisait état de rumeurs voulant que la question du référendum soit présentée à l'Assemblée nationale le mois prochain, de sorte que le référendum ait lieu au cours de l'automne.

"Je ne veux pas entrer dans des précisions sur les dates, a, par ailleurs, déclaré le chef du gouvernement; je dis simplement qu'un échéancier général... sera fourni." Cet échéancier permettra de savoir enfin si le référendum a lieu à l'automne prochain ou au prin-

temps de 1980. "Je ne peux pas m'engager sur une date ou quoi que ce soit d'aussi précis, ajoute M. Lévesque. Je dis simplement que c'est la perspective de précision sur laquelle on va travailler avant l'ajournement."

La question sera-t-elle connue en même temps que la saison du référendum? demande le leader de l'Opposition libérale.

"Non", répond le premier ministre.

Pas de décision

Pour la nième fois, M. Lévesque

répète que "la question de la question" n'a fait l'objet d'aucune décision ferme, que plusieurs hypothèses sont évoquées. "La question portera sur ce qui est l'option de notre parti et celle que véhiculera, en tout cas, le gouvernement actuel au moment du référendum, c'est-à-dire la souveraineté-association; et elle comportera, quelle qu'en soit la forme définitive, une formulation suffisamment claire et — on l'espère — parfaitement honnête pour que les gens puissent répondre oui ou non."

Le premier ministre réaffirme:

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)

les élections 1979

Mille personnes combient Clark à Montréal

par Réjean LACOMBE

MONTREAL — Les conservateurs québécois étaient au comble de la joie et de l'exubérance hier soir. Le cinquième voyage au Québec et le premier à Montréal, de leur chef M. Joe Clark, a remporté un éclatant succès.

Joe Clark aura réussi presque l'impossible en attirant au parc Lafontaine plus de 1,000 personnes. Ce succès, en dépit de quelques anicroches qui se sont glissées dans la préparation de la fête conservatrice, était important. Parce que demain, c'est le premier ministre Trudeau qui viendra saluer ses militants.

Fanfare, majorettes, quelques partisans du Parti rhinocéros, dont l'un se promenait avec une boîte de fèves au lard de marque Clark évidemment, et des militants du groupe marxiste-léniniste étaient présents. Même le colonel Pierre Sévigny est venu saluer quelques anciens amis conservateurs. C'était la grosse fête. Une quarantaine de candidats du PC de différentes circonscriptions électorales du Québec se sont déplacés pour venir à Montréal saluer leur chef. A cela se mêlaient quelques vendeurs de tablettes de chocolat (\$2) dont les profits allaient au candidat conservateur dans Verdun, le Dr John Oss. Une belle grosse fête familiale. Et, tous les organisateurs étaient au septième ciel.

Leur bonheur était d'autant plus grand que M. Clark a prononcé son discours exclusivement en français. Le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, n'a pu d'ailleurs retenir sa joie en disant à quelques journalistes: "Vous avez noté, M. Clark a prononcé son discours seulement en français." C'était en quelque sorte la cerise sur le gâteau. Pour eux maintenant, tous les espoirs sont permis.

Une vraie belle fête. Un peu comme celles que les créditistes du temps de M. Réal Caouette affectionnaient particulièrement. Et comble du bonheur, M. Clark a attaqué sévèrement le premier ministre Trudeau sur son propre terrain, dans ce bastion libéral. Devant ces attaques soutenues du chef conservateur une bonne dame n'a pu retenir son cri: "Donnez-y la claque, Clark!"

Un jeune protestataire anglophone a bien voulu dire quelques mots à la suite du discours de M. Clark pour dénoncer le chef conservateur. Qu'à cela ne tienne. Cet empêchement de tourner en rond, qui se disait militant conservateur, s'est

(Suite à la page A2, 1^{re} col.)

Voir aux pages A-14, A-15, B-1, B-2, B-3 nos autres informations sur la campagne électorale fédérale.

Demain, dans nos pages, les portraits de Trudeau et de Clark par nos journalistes.



Le chef du Crédit social Fabien Roy.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Fabien Roy amoureux de "son" pays

Notre journaliste Léonce Gaudreault nous décrit le chef créditiste comme un nationaliste et comme un défenseur des droits traditionnels de la famille.

page B-3

Le défi du professeur Broadbent

Notre journaliste Georges Angers se penche sur le défi que doit relever Ed Broadbent face au passé du CCF et de l'aile Waffle.

page B-3

élections 1979

EDITO



marcel pépín

Un certain ennui habite cette fin de campagne où la publicité, la télévision et les machines électorales ont dominé.

page A-4

Ed Broadbent



La sauvegarde des lacs assurée

par Raymond GAGNE

Le programme des lacs ne sera pas démantelé. Il continuera à peu de chose près à opérer selon les conditions actuelles. C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL hier, au cours d'une entrevue exclusive, le ministre délégué à l'Environnement. C'est à sa demande que nous avons rencontré le ministre.

M. Léger a déclaré que l'idée de mettre fin au programme de dépollution et de restauration des lacs du Québec, tel qu'entrepris depuis une douzaine d'années, n'avait jamais effleuré son esprit.

Il a par contre admis que l'allocution prononcée, samedi dernier, devant les congressistes de la Fédération

des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), avait pu prêter à l'interprétation voulant que le programme serait arrêté.

Comme il fut aussi surpris de constater que le programme des lacs n'avait pas été nommé inclus dans l'organigramme en cours d'élaboration du nouveau ministère de l'Environnement.

M. Léger s'est alors empressé de voir à ce que le programme soit, comme tel, intégré à cette structure. Il est probable toutefois qu'il opérera sous un nouveau nom, tel que Direction des lacs, Restauration des lacs, ou autrement, ce changement découlant de contraintes administratives impossibles à éviter.

Le budget

M. Léger affirme que le budget consacré, cette année, au programme, a été augmenté. En 1978, le budget de base était de \$1,359,000. Il a été porté à \$1,824,000 cette année. En 1978, des crédits supplémentaires avaient été obtenus, ce qui avait finalement haussé les sommes dépensées en vertu du programme à \$1,800,000. M. Léger compte obtenir cette année des crédits supplémentaires qui concrétiseront dans les faits et pour l'ensemble de l'année budgétaire l'augmentation qu'il anticipe.

D'autant plus que le ministre désire intervenir massivement dans la restauration de l'environnement, que ce soit au niveau du milieu aquatique ou de celui du sol et de l'atmosphère. Samedi dernier, il annonçait un programme d'assainissement qui, sur une période de 10 ans, exigerait des crédits de l'ordre de \$5 milliards.

En conséquence, il nourrit l'intention bien arrêtée, non seulement de maintenir le programme des lacs, mais aussi de l'améliorer, voire même de l'amplifier.

Déception

M. Léger est particulièrement déçu que les membres de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) aient pu croire qu'il avait décidé de détruire ce que les villégiateurs s'étaient efforcés de construire pendant une douzaine d'années.

Le ministre dit nourrir pour FAPEL une confiance et un intérêt qui l'incitent à considérer cet organisme comme étant essentiel à l'œuvre d'assainissement de l'environnement québécois qu'il a décidé de réaliser.

Il avoue d'ailleurs avoir vu à ce que toute la structure et le fonctionnement du nouveau ministère de l'Environnement reflètent dans tous leurs aspects la philosophie qui est véhiculée par la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs. Il se prend même jusqu'à souhaiter que FAPEL consente à s'intéresser et à participer à d'autres programmes qu'il a mis ou mettra sur pied dans l'avenir.

A cet égard, il entend entreprendre et maintenir des relations privilégiées avec FAPEL. Dès mercredi prochain, une première rencontre aura lieu. Ce ne sera que le début puisque M. Léger s'est formellement engagé à participer à au moins quatre rencontres, sur une base annuelle, avec les dirigeants de cette fédération qui représente plus de 100,000 villégiateurs québécois.

Fiez-vous à l'expérience et à la compétence!

ALSCO⁽¹⁹⁷⁴⁾ INC.

2565, rue Watt (Parc Colbert) 658-1970
Vous simplifie l'existence.



AlSCO fabrique, vend et installe depuis 25 ans toute la gamme des produits d'aluminium. C'est la meilleure des garanties.

- Portes, fenêtres, auvents, porte-patios, revêtement de maison, de comiches et de bordures, gouttières, clôtures et remises pour jardins.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.
- Représentants très qualifiés.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.

le mot du jour

Presque un miracle

Dans la langue française, il y a une foule de mots qui ont de ces caprices. "Presque" est peut-être celui qui en a le moins. La voyelle "e" de presque ne s'élide que dans presque. Pas nécessaire d'énumérer tous les autres...

Pierre BELLEAU

Ryan se bute à l'UN et au gouvernement

par Gilles LESAGE

La première intervention majeure de M. Claude Ryan à l'Assemblée nationale s'est butée, hier, à la vive opposition du gouvernement de l'Union nationale.

Le chef de l'Opposition officielle a présenté une motion par laquelle il presse le gouvernement d'assumer le leadership qui revient au Québec en sa qualité de partenaire majeur de la fédération canadienne en vue du renouvellement de celle-ci.

Le premier ministre ne lui répondra que mercredi prochain, au lendemain de l'élection fédérale. Mais dès hier, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a dit que la motion de M. Ryan "bloque l'avenir". Afin de la rendre plus réaliste, plus positive et plus ouverte, il a proposé de la modifier et de mettre l'accent sur "la renégociation, d'égal à égal, du Pacte de 1867".

Ne voulant pas être en reste, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue

Biron, a présenté à son tour un sous-amendement, demandant au gouvernement de s'opposer à toute tentative fédérale de rapatrier la constitution sans le consentement des provinces.

Sur cette toile de fond remplie de débats de procédures, chaque parti fait valoir la valeur de sa propre motion.

A l'appui de la sienne, M. Ryan soumet qu'à titre de partenaire majeur de la fédération, un rôle de leadership incombe au Québec.

"Au niveau fédéral, d'abord, où aucun gouvernement efficace et stable n'est capable de diriger raisonnablement les affaires du pays à moins d'une participation forte et sérieuse du Québec; deuxièmement, au niveau des provinces, dont l'apport devient de plus en plus vital pour le progrès de la fédération et au sein desquelles le Québec occupe évidemment une place de choix, à son titre de province très importante et de province très différente des autres."

M. Ryan estime que ce rôle de leadership du Québec, "s'il veut être exercé de manière conforme à la volonté majoritaire de la population, doit s'exercer dans le sens d'une recherche visant au renouvellement de la fédération canadienne".

Le ministre, M. Morin, n'est évidemment pas d'accord avec M. Ryan, dont la motion est à ses yeux, décevante, vague, naïve, trompeuse et dangereuse. Il pose une série de questions au chef libéral, estimant quant à lui que le fédéralisme renouvelé ou reconstitué n'est qu'un trompe-l'œil mal adapté aux besoins des Québécois et apte à les induire une fois de plus en erreur. M. Morin conclut que seule la volonté claire et nette des Québécois, exprimée par référendum, permettra de faire bouger les choses.

Amendée et sous-amendée, la motion de M. Ryan ne sera sûrement pas adoptée, mais elle donne un avant-goût des escarmouches auxquelles le débat référendaire donnera lieu à l'Assemblée nationale.

L'époque du... (Suite de la première page)

Un référendum qui n'a pas le poids d'une contrainte juridique, mais qui a, de toute façon un sacré poids de contrainte politique et morale collective, ne peut déboucher que sur un mandat, quel qu'il soit... Que le mot mandat soit là ou qu'il ne soit pas là... un référendum ne peut que donner un mandat dans un cas comme celui-ci.

Le fait que les élections fédérales ont lieu dans moins d'une semaine permet au gouvernement d'entreprendre de préciser ses intentions, ayant promis de n'en rien faire avant le scrutin du 22 mai.

Des indices

Aussi sibyllins soient-ils, les propos de M. Lévesque ont relancé les conjectures sur la possibilité que le référendum ait lieu à la date anniversaire de l'élection du PQ il y a trois ans, soit le 15 novembre.

De nombreux indices poussent plusieurs observateurs à penser maintenant que le référendum aura lieu à l'automne. Citons-en quelques-uns:

- le congrès général du PQ, au début de juin, précisera les limites de la souveraineté recherchée pour le Québec et l'ampleur de l'association souhaitée avec le reste du Canada;
- le gouvernement s'apprête à publier un document qui "apportera un éclairage définitif en ce qui concerne les liens et les institutions, de nature surtout économique, qu'il conviendra de conserver entre le Québec et le Canada";
- le gouvernement veut faire adopter avant le 22 juin la loi sur le registre permanent des électeurs, de telle sorte que le recensement ait lieu au début de l'automne;
- le gouvernement met les bouchées doubles pour conclure d'ici le 30 juin des ententes collectives avec les syndicats du secteur public et parapublic, de telle sorte que cette "hypothèque" soit levée au cas où le référendum ait lieu à l'automne;
- la semaine du patrimoine, qui a lieu en juin depuis quelques années, a été reportée en octobre,

de telle sorte que l'on puisse alors vivifier l'ardeur nationaliste des écoliers et étudiants;

- le Parti libéral du Québec voulant préciser sa propre option fédéraliste au cours de l'automne, il serait pris de vitesse par le PQ et devrait accélérer sa prise de décisions;
- le 15 novembre est une date magique et à la fois une date limite;
- si l'Assemblée nationale était convoquée aussitôt après la Fête du Travail, début septembre, les délais prévus par la loi permettraient la tenue du référendum à la mi-novembre.

On pourrait aligner d'autres indices tendant à démontrer que le référendum peut avoir lieu à l'automne.

Mais rien n'est encore fixé, les consultations fébriles et les sondages les plus divers se poursuivent et l'élection fédérale est prise en considération. Après le 22 mai, tout est possible au Québec: la chasse est ouverte.

Mille personnes... (Suite de la première page)

retrouvé en moins de deux en bas de l'estrade d'honneur. "La sortie est par là" clame tout de go un ardent militant conservateur. "Si tu sors pas, j'va aller te conduire..."

Oui, une vraie belle fête. M. Clark est quelque peu en retard sur son horaire parce que la voiture qui devait le conduire au parc Lafontaine est emprisonnée dans la circulation montréalaise. Tout cela n'est pas un problème. On entendra un organisateur du PC demander alors à M. Roch LaSalle de dire quelques mots à la foule. Histoire de meubler l'attente.

Et le chef est arrivé. Une entrée remarquable. Pas comme celle que M. Trudeau a l'habitude de faire où les gardes de sécurité lui ouvrent un long corridor pour lui permettre de se rendre au podium. Non. M. Clark avait été placé, en compagnie de Maureen, son épouse, sur un joli bateau enrubanné de bleu, de blanc et de rouge. De peine et de misère,

il a réussi à se faufiler jusqu'au podium où déjà s'entassaient les candidats conservateurs, une multitude de jeunes qui trouvaient tout cela très drôle et une poignée de partisans portant fièrement pancartes. "Fin le régime Trudeau", clame alors dans un français presque impeccable le chef conservateur. C'est l'euphorie chez les conservateurs. Le coup porte bien. Il faut donc en mettre davantage. "Trudeau, ajoute-t-il, c'est un marchand d'illusions. C'est le statu quo au Canada. Il n'a aucune crédibilité en dehors du Québec." Les cris d'approbation se mêlent aux trompettes. Ce n'est pas le délire, mais presque. C'est comme si Guy Lafleur venait de marquer le but victorieux à moins de deux secondes de la période finale...

Et, comme pour mieux river le clou de son adversaire, M. Clark, sur un ton sérieux, termine son discours en disant: "Je ne suis pas de ces leaders qui tendent le poing.

Je suis de ceux qui tendent la main." C'est l'apothéose.

Les conservateurs venus célébrer la venue de leur chef à Montréal sont repartis heureux et contents laissant la place à deux militants du Parti rhinocéros portant banderoles mauves sur lesquelles on pouvait lire: "Votez Rhinocéros..."

Oui, une vraie belle fête. Claude Dupras qui agissait à titre de maître de cérémonie pour cette soirée mémorable n'avait pas tout à fait tort de demander à la foule de partisans: "Qui a dit que les conservateurs étaient morts au Québec? Oui, qui a dit cela? Ce doit être un libéral ou un créditiste."

En attendant, tout le monde est rentré calmement et sagement chez eux en attendant patiemment le jour décisif du 22 mai où l'on saura véritablement si les conservateurs ont réussi à se tailler une place au Québec.

légères... les robes au soleil!

pour la contemporaine

Droites, la taille marquée, fendues sur les côtés, elles laissent courir le soleil sur les épaules... légères, vives, prêtes à plaire au rythme des vacances!

Coup de coeurs... et corsage plissé menu. En doux jersey de poly-coton blanc, aqua ou jaune. 6 à 14, \$50.

Mille fleurs... et bretelles boutonnées au corsage carré. Jardin bleu ou vert, de 8 à 14. Exclusive, \$40.

la maison
simons
place de l'hôtel de ville / place sainte toy



la contemporaine

Mgr Lavoie poursuit les coroners Déry et Lagacé

par J.-Claude RIVARD

Les événements relatifs à l'affaire Charest viennent de connaître de nouveaux rebondissements alors que Mgr Raymond Lavoie a entamé, hier, des recours en libelle diffamatoire contre les coroners Stanislas Déry et Maurice Lagacé.

Le premier est poursuivi en dommages-intérêts pour une somme de \$100,000 pour avoir accusé Mgr Lavoie de "manquer de jugement et de ne pas pratiquer l'amour du prochain et la charité chrétienne" dans ce célèbre rapport du 22 janvier où il a exonéré les policiers de Québec de tout blâme relatif à la mort du jeune Richard Charest, trouvé pendu dans une cellule de la centrale de police, le 12 août 1978.

Le coronar Lagacé est l'objet d'une poursuite de \$50,000 pour

avoir traité Mgr Lavoie de "maudit fou" alors qu'il s'adressait au journaliste Guy Dubé, du quotidien LE SOLEIL, le 8 septembre dernier.

Les procédures, prises par Mgr Lavoie, constitueraient un précédent dans les annales judiciaires, révélait-on, hier, au palais de justice de Québec, alors qu'on ne se souvient pas qu'un coronar ait été poursuivi pour libelle.

Dans la cause du coronar Déry notamment, l'affaire irait beaucoup plus loin car, au moment de l'instruction, la Cour supérieure aura vraisemblablement à préciser le statut juridique d'une cour de coronar. Elle devra surtout préciser jusqu'où va l'immunité d'un coronar dans ses propos à la cour, ainsi que dans un jugement, si immunité il y a véritablement.

Me Déry

La déclaration produite, hier après-midi en Cour supérieure, et qui devait être signifiée en début de soirée, repasse les unes après les autres les pages du rapport Déry, pour soutenir que ce document a été rédigé de façon malicieuse.

Représenté par l'étude Dupont, Roy, Gingras et associés (Me Pierre Guimond), l'ancien curé de Saint-Roch déchu de ses fonctions d'aumônier du Centre de détention d'Orsainville, après l'affaire Charest, reproche au coronar Déry d'avoir faussé le sens de son homélie du 16 août 1978.

Cette homélie, faite lors des obsèques du jeune Charest et en présence de la presse, portait essentiellement sur le problème de

la criminalité et de ses causes", dit la déclaration.

On reproche au coronar Déry d'avoir faussement prétendu que l'homélie en question portait sur les circonstances de cette mort. On lui reproche de n'accorder aucune crédibilité relativement aux propos tenus par Mgr Lavoie, lors de la pré-enquête, devant le coronar Drouin et d'avoir ainsi manqué d'objectivité. On lui reproche certains passages où il laisse entendre que le prêtre s'est mépris au sujet des blessures inexplicables de Charest, alors que c'est grâce à son intervention même, sur la question, s'il y a eu réouverture de l'enquête.

La poursuite fait grief au coronar Déry d'avoir affirmé que Mgr Lavoie avait eu tort de ne pas avoir vérifié les dires de Mme Monique Duguay-Lagaré, témoin des évé-

nements qui ont précédé la conduite du jeune Charest aux cellules municipales. Le coronar Déry a été de mauvaise foi, dans ses propos, alors que le curé Lavoie n'était tenu que de rapporter les faits soumis à sa connaissance, dit-on aussi.

On affirme que le coronar a gravement erré dans la preuve en affirmant que Mgr Lavoie aurait dû vérifier la véracité des propos de ce témoin avant de prononcer son homélie, alors qu'il n'a rencontré Mme Duguay-Lagaré qu'après les obsèques.

Le coronar a agi de façon malicieuse en affirmant que Mgr Lavoie avait fait part de ses observations aux journalistes. Celles-ci ont, au contraire, été faites à des personnes en autorité, déclare-t-on.

On affirme, en outre, que le coronar a usé de malveillance en

accusant Mgr Lavoie d'avoir "changé son fusil d'épaule", à l'enquête du coronar. De même, on affirme que Me Déry "prête fausement au demandeur une intention malveillante et insidieuse tendant à démontrer que le jeune Charest avait été assassiné par les policiers".

Le coronar Lagacé

Dans le cas du coronar Maurice Lagacé, on lui reproche d'avoir délibérément et malicieusement "porté préjudice au demandeur en portant atteinte à sa réputation d'homme intègre et sensé du public en général".

Un article publié le 9 septembre par LE SOLEIL donnait écho aux propos de Me Lagacé, en accolant l'épithète de "maudit fou" au nom de Mgr Lavoie.



Les mimiques remplacent les éclats de voix, dans les classes de l'Institut des sourds de Charlesbourg.

Nouveau service de dépistage et de diagnostic de la surdité

par Anne-Marie VOISARD

Les enfants victimes d'un handicap auditif pourront à l'avenir compter sur des services de dépistage et de diagnostic précoces. De plus, les programmes de réadaptation seront plus facilement accessibles, même pour ceux qui habitent à l'extérieur des grands centres.

Ces bonnes nouvelles constituent l'essentiel d'un document préparé par le ministère des Affaires sociales, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, auquel on vient de mettre la dernière main au début de ce mois. Connu dans les milieux intéressés sous le nom de "plan quinquennal", ce document a pour titre "Les enfants handicapés auditifs" et c'est le ministre des Affaires sociales, M. Denis Laflamme, qui signe le texte de présentation.

Un plan d'ensemble

LE SOLEIL a obtenu, cette semaine, copie de ce document qui constitue, selon ses auteurs, un énoncé de politique en même temps qu'un plan d'action. Le ministre situe le document dans le cadre de sa politique d'ensemble à l'endroit des personnes handicapées. Il faut également voir un lien avec un autre document, déposé en novembre 1978, par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, énonçant une politique et un plan d'action visant l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. C'est pour cette raison que le ministère de l'Éducation a apporté sa collaboration à la préparation du présent document.

En somme les deux ministères concernés cherchent à concrétiser auprès d'une clientèle-cible (les handicapés auditifs) leur volonté déjà manifestée de donner à chaque enfant toutes les chances auxquelles il a droit de s'intégrer à un cadre scolaire le plus régulier possible et, par suite, de s'intégrer à la société. Pour atteindre cet objectif, l'enfant sourd a besoin qu'on l'aide à communiquer. Malgré son handicap, il doit pouvoir arriver à dire ce qu'il veut et à comprendre ce qu'on attend de lui.

Dans cette perspective, le dépistage précoce de la surdité devient fondamental. C'est avant l'âge de trois ans que l'enfant atteint le plus facilement l'usage de la parole. Passé cinq ans, certains retards d'apprentissage ne seront pas récupérables et l'enfant risque de ne jamais pouvoir s'exprimer de façon intelligible.

Des tests obligatoires

Première bonne nouvelle, le document ministériel annonce que tous les nouveau-nés à risque de déficience auditive seront désormais soumis à une évaluation audiolinguistique, dans les deux mois suivant la naissance, même si l'audition semble normale.

Les bébés considérés "à risque" sont ceux notamment dont la mère a

contracté la rubéole durant la grossesse. Il y a les bébés qui naissent avec une malformation de l'oreille, du nez ou de la gorge, ceux aussi dont le poids à la naissance est inférieur à 1,500 grammes. Enfin, tous les bébés chez qui on a constaté des antécédents familiaux de déficience auditive héréditaire durant l'enfance seront obligatoirement soumis à des examens approfondis. C'est au médecin qui a examiné et traité l'enfant au moment de la naissance qu'il appartient d'informer la mère et de l'aider à obtenir un rendez-vous dans un service d'audiologie.

Vers l'âge de six mois, tous les enfants, considérés à risque ou pas, devront subir un test d'orientation. On profitera des séances habituelles d'immunisation et l'examen pourra tout aussi bien se faire au centre local de services communautaires (CLSC) au département de santé communautaire d'un centre hospitalier ou dans le cabinet privé du médecin. Les résultats de ces tests seront inscrits au carnet de santé de l'enfant. A chacune des séances subséquentes d'immunisation, on referra des tests d'évaluation.

Par la suite, quand l'enfant entrera en pré-maternelle ou en maternelle, on procédera à d'autres examens plus poussés. C'est l'infirmière scolaire,

après avoir suivi un entraînement spécial, qui se chargera de cette tâche. Il va sans dire que tous les enfants chez qui on soupçonne une déficience seront référés à un service d'audiologie pour des examens plus poussés.

Le plan quinquennal prévoit également une sensibilisation au niveau des enseignants de façon à ce qu'ils réfèrent, pour des examens plus approfondis, tout enfant qui en cours d'année présente un problème de comportement, de langage ou d'apprentissage. Il y a lieu de craindre une déficience auditive surtout si l'enfant a souffert de maux d'oreilles ou de troubles des voies respiratoires.

Dans les régions

Autre bonne nouvelle, les enfants chez qui on a diagnostiqué une déficience auditive auront à leur disposition des services de réadaptation de leur région. Actuellement, seules les régions de Montréal et de Québec sont bien pourvues en services de réadaptation.

Selon le document, chacune des régions administratives du Québec devrait idéalement être pourvue d'une

équipe spécialisée dans la réadaptation des enfants atteints de déficiences auditives. Multi-disciplinaire, cette équipe doit inclure un oto-rhino-laryngologiste, un pédiatre, un audiolinguiste, un orthophoniste, un audioprothésiste, un psychologue, un travailleur social. Dans les régions éloignées où il apparaît impossible de constituer une telle équipe, on devra pouvoir compter sur une équipe volante qui ira sur place aider l'enfant et ses parents.

Ces équipes de spécialistes auront aussi un rôle de soutien à jouer auprès des commissions scolaires qui reçoivent des enfants handicapés auditifs. Les programmes de formation des maîtres seront modifiés de façon à aider les enseignants qui auront à accueillir dans leurs classes des enfants sourds. Le ministère de l'Éducation préparera aussi des documents de sensibilisation et des guides pédagogiques à l'intention des enseignants.

Progressivement, tous les enfants sourds bénéficieront de maternelles à quatre ans dans le but de faciliter leur intégration au milieu scolaire régulier. Enfin, on compte mettre sur pied des expériences-pilotes qui aideront à déterminer les services spécifiques à offrir à ces écoliers.

\$20,000 de la ville au Festival d'été

La ville de Québec accordera finalement une subvention de \$20,000 au Festival d'été, même si les dirigeants de cette manifestation exigeaient \$50,000 de la ville. Il manque donc \$30,000 pour équilibrer le budget de \$321,000 des activités du festival, qui aura lieu malgré tout.

Le président du Festival d'été de 1979, Me Pierre Gaudreau, a déjà annoncé que cette manifestation ne couvrirait que la période du 3 au 7 juillet inclusivement, au lieu de la durée originellement prévue de deux semaines, du 2 au 15 juillet.

Outre la subvention de \$20,000, le maire Jean Pelletier a assuré la direction du festival de l'entière collaboration des services municipaux, afin de répondre à une autre exigence de la corporation du festival, qui voulait obtenir de la ville un \$15,000 additionnel sous forme de services.

La décision du comité exécutif de Québec fait suite à des rencontres qui

ont eu lieu cette semaine entre MM. Pelletier et Gaudreau, annonce un communiqué de l'hôtel de ville de Québec.

Le Festival d'été est dirigé par 22 personnes de la région de Québec, qui sont choisies parmi des gens bénévoles.

Le budget total du "mini-festival" est d'environ \$450,000, dont \$321,000 pour les activités proprement dites. Là-dessus, \$135,000 iront aux frais d'organisation, installations techniques, etc. Les artistes recevront \$30,000. Le reste des dépenses ira au secrétariat (\$125,000) et aux frais de la dette accumulée.

OCCASION

COMMERCE D'AUTOMOBILES possédant une FRANCHISE ou CONCESSION de VEHICULES NEUFS A VENDRE EN TOUT ou EN PARTIE.

Co-actionnaire avec expérience dans le domaine sérieusement considéré. Garage très bien situé à Québec: locaux spacieux. Écrire en toute confiance au

Département 9491 - Le Soleil

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'Assemblée Générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Dominique, Québec, se tiendra le lundi 28 mai 1979, à 20h00, à la salle de l'école St-Dominique, 1150, avenue Bourlamaque, Québec, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel ou 28 février 1979.

Bienvenue à tous, Le secrétaire, Paul Martel

A VENDRE
CENTRE DE JARDIN
Très bien situé, excellente clientèle. Financement si désiré; cause maladie.
842-1525
(Après 9h00 p.m.)

CADILLAC
FLEETWOOD TALISMAN
1978
49,000 milles, \$5,500
651-2139

ROULOTTE
ON DEMANDE A LOUER ROULOTTE, 24 pieds, à partir de 18 jrs, pour 4 à 5 semaines.
653-3888 ou 651-3751

robinets qui fuient?

GUILLLOT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

661-9211

dépôts à terme garantis

à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels.

30 jours à 1 an:

1 à 2 ans: 10¼% • 2 à 3 ans: 10½%

Aucuns frais de service (Montant minimal \$1000.) Intérêts versés semi-annuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est. boul. Charest / 529-3353

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pélipin

Comices et complices agricoles

A partir du 1er août prochain, la Commission canadienne du blé a l'intention de replacer le marché libre des grains de provende sous contingentement.

Or, selon le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, il n'y a pas moyen de savoir ce que la CCB entend faire exactement et de quelle façon elle entend le faire, ce qui inquiète fortement le Québec qui risque de voir augmenter le prix des grains de provende dont il a un grand besoin pour sa production animale.

A cela, un préalable s'impose. L'agriculture du Québec est basée sur l'industrie animale dont celle du porc dont elle est le plus grand producteur canadien (3,2 millions de têtes en 1978). Son maintien et son développement reposent donc sur l'approvisionnement en céréales dans la composition du régime alimentaire des animaux.

Or, malgré le lancement, il y a quelques années, d'un programme d'incitation d'auto-approvisionnement au Québec, lequel constituait malgré tout une mesure à long terme, nous ne produisons que très peu de céréales et nous devons donc compter sur les grains de provende d'ailleurs dont 50 pour 100 proviennent de l'Ouest, les conditions que l'on sait faisant que le grain y est plus abondant.

Depuis des décennies, les Québécois se plai-

gnent continuellement du prix élevé qu'ils devaient payer pour leurs grains de provende, non pas seulement à cause du prix plus élevé du transport mais aussi parce que la CCB, le grand manitou de l'industrie céréalière canadienne, vendait les grains de provende plus cher aux éleveurs québécois qu'aux pays importateurs.

Or, en 1973, le fédéral annonçait plusieurs mesures dont l'une, en particulier, avait pour effet de rétablir quelque peu l'équilibre entre producteurs de l'Ouest et de l'Est. A l'heure actuelle, la libéralisation du marché assuré l'équité entre les éleveurs où qu'ils soient au Canada.

En 1973, le ministre Drummond s'était plaint du fait que le Québec ait été tenu à l'écart de la politique visant à libérer graduellement l'éleveur de l'Est de la tutelle de l'Ouest et de la puissante CCB, ce qui équivalait, selon lui, à torpiller l'agriculture québécoise.

D'ailleurs, les provinces de l'Ouest refusaient de collaborer, le Manitoba et la Saskatchewan dénonçant les propositions du ministre Lang comme "indésirables, inapplicables et inacceptables", propos d'ailleurs repris par leurs commissions provinciales du blé.

De là à craindre que les mesures que la CCB se refuse, pour le moment, à préciser ne fassent que les producteurs de l'Ouest ne tirent encore la meilleure part du gâteau, il n'y a qu'un pas.

D'autant plus que le ministre Garon déclare avoir été étonné, lors des conférences fédérales provinciales, des demandes isolées de la Saskatchewan à l'effet de développer ses productions animales. On sait que c'est dans cette province que règne la CCB.

Celle-ci se refusant, pour le moment, à dévoiler ses batteries, on pourrait en déduire comme toujours que le problème demeure politique et le demeurera tant que la CCB favorisera outrageusement les producteurs des Prairies au détriment des revendications québécoises. Et sous quelles consignes électoralistes cela peut-il se faire? Mystère et boule de gomme.

Une autre bataille risque donc de s'engager si les projets de modification du système des grains de provende au Canada allaient effectivement se réaliser. Il pourrait y aller, notamment de l'avenir de la production porcine québécoise, l'imposition du contingentement par la CCB pouvant affecter particulièrement le prix de l'orge qui est un grain très utilisé dans les productions sans sol.

Quant au Québec, dispose-t-il, en somme des moyens de se défendre contre une telle mesure. Avons-nous une politique agricole suffisamment articulée pour faire face à la musique? Pourquoi sommes-nous encore si loin d'une autosuffisance qui nous rende encore moins dépendants des provendes de l'Ouest?

Paul LACHANCE

élections 1979

EDITO

marcel
pélipin

L'ennui des trop longs combats

Cette campagne tire à sa fin et déjà les bilans s'imposent. Les électeurs sont-ils plus au fait des problèmes qui confrontent le pays et des solutions que proposent les hommes politiques et les appareils qui les supportent? L'information de base sur les programmes, l'état de l'économie, les choix en politique étrangère, le rôle de la police, pour ne nommer que quelques sujets qui s'imposent d'emblée, a-t-elle rejoint les électeurs?

Il est permis d'en douter fortement. Non parce que la presse n'a pas fourni un effort particulier pour présenter cet aspect du débat démocratique, mais parce que l'intérêt est ailleurs, et aussi parce que les candidats de tous les partis ne possèdent pas, de façon générale, d'opinions articulées sur ces questions. En conséquence, ils n'en traitent pas ou se contentent de recourir aux slogans.

Les électeurs deviennent donc vite blasés. Tous les partis utilisent la même technique: répéter jusqu'à l'épuisement la même propagande, savamment articulée par des experts en communications et livrée en capsule au petit écran tous les soirs. Comme les campagnes sont abusivement longues, nombre d'électeurs ont décroché. La quête des votes est devenue une entreprise de spécialistes, qui a peu à voir avec l'art de gouverner.

Cette monotonie fut à peine brisée pendant la campagne. Même le débat des chefs, qui aurait pu devenir un point fort de la lutte, n'a pas, semble-t-il, provoqué la galopade que d'aucuns espéraient. Il confirmera tout au plus que M. Pierre Trudeau possède l'assurance et l'aisance qu'on lui connaissait déjà à l'écran, cependant que son rival conservateur a beaucoup de croûtes à manger avant de manier la réplique avec autant de succès. Il révéla toutefois en Ed Broadbent un politicien qui a terminé son apprentissage et qui peut maintenant projeter l'image d'un homme décidé et articulé.

Les sondages ont été le principal élément de distraction pendant ces huit semaines. Le mystère qu'ils continuent à receler a maintenu le suspense jusqu'à la fin, bien qu'ils aient aussi souvent semé l'ambiguïté qu'apporte une réponse à la seule question que tout le monde se pose: qui va gagner?

Ce sont la publicité et les machines partisanes qui jouent le rôle le plus difficile à mesurer. Les annonces des différents partis ont pour mission, par leur abondance, non pas tellement de convaincre que d'annuler la bonne impression créée par la publicité de l'adversaire. Ce qui frappe surtout, c'est le pari des libéraux. Ils ont publié des annonces reposantes, agréables à entendre, bien que vides de contenu. C'est peut-être la bonne recette. La démocratie serait-elle meilleure lorsqu'elle n'invite pas à la réflexion? Probablement.

Quant aux machines partisanes, elles jouent un rôle clef sans qu'on puisse aisément déterminer toute l'importance. On sait cependant que le candidat qui dispose de mille bénévoles le jour du scrutin a plus de chances de l'emporter que celui qui ne peut compter que sur sa femme et ses fils.

Les électeurs feront surtout leur choix à partir de quelques images fugitives entrevues à la télévision. Comme cette invasion de politique dure à n'en plus finir, plusieurs citoyens disent leur agacement. La prochaine fois, il faudra vraiment essayer de faire durer l'assaut un peu moins longtemps.

De l'eau au moulin des papeteries

Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont signé mardi une importante entente fédérale-provinciale destinée à redonner de la vigueur à l'industrie papetière du Québec. L'entente prévoit l'injection de \$334 millions dans deux programmes conjoints.

Au cours de son petit discours de circonstance, le ministre d'Etat à l'aménagement du Québec, M. Jacques Léonard soulignait qu'il avait la ferme intention de collaborer avec le ministre fédéral de l'Expansion régionale "afin de faire bénéficier les Québécois des millions qu'Ottawa doit redistribuer aux provinces."

Il s'agit là d'une déclaration logique et constructive que les Québécois sont en droit d'attendre d'un gouvernement qui, même s'il tente de convaincre la population du bien-fondé de ses objectifs nationalistes possède actuellement le mandat de gouverner une province, membre de la confédération canadienne.

En plus d'investir lui-même quarante pour 100 de ce programme spécifique de subvention au développement et à la modernisation des équipements de l'industrie papetière du Québec, le gouvernement québécois, depuis l'élection du 15 novembre 1976, a signé des ententes conjointes similaires pour une somme globale de \$12 milliard avec le gouvernement fédéral.

La participation financière du gouvernement du Parti québécois au développement des industries privées du Québec constitue une réponse intéressante à ceux qui accusent l'administration péquiste de vouloir la mort de l'entreprise privée au Québec. Ce n'est pas en effet parce que ce gouvernement est intéressé à se porter acquéreur de la Société Asbestos par exemple, ou à développer ses propres réseaux industriels, qu'il faut en conclure à l'agonie de l'entreprise privée dans cette province. Les millions offerts par le Québec, en collaboration avec Ottawa, entreprises privées de pâtes et papiers oeuvrant au Québec manifestent une volonté ferme de redonner à cette industrie la vigueur essentielle qui lui permettra de redevenir concurrentielle sur le marché libre.

Les contribuables ayant fait leur part, l'industrie a maintenant le devoir de réagir énergiquement et rapidement afin de relever le défi.

Si elle fait jamais fausse route, la population aura alors raison de demander des explications et de mettre sa compétence en doute.

Monique PAYEUR



point de vue Victoire du changement

par Raymond ARON
(Agence Opera Mundi)

Métropole d'un immense empire au début du siècle, la Grande-Bretagne apparaît, à l'horizon 2000, la grande vaincue des guerres qu'elle a gagnées. Elle vécit, en l'été de 1940, selon le mot de Winston Churchill *the finest hour*, mais elle sortit de sa victoire épuisée et bientôt réduite à elle-même; insulaire, elle avait perdu la maîtrise des mers. Le Royaume-Uni rentrait dans le rang, au même niveau que l'Allemagne mutilée ou la France.

En 1945, les observateurs prévoyaient sans peine la fin de l'Empire. Sous la pression des événements et des Etats-Unis, les gouvernants de Londres avaient solennellement promis d'accorder l'indépendance à l'Inde.

Ce que l'on ne prévoyait pas, en revanche, alors que le Royaume-Uni s'appelait encore un des Trois Grands, c'est que, trente années plus tard, elle serait dépassée économiquement par tous les pays de l'Europe occidentale; dépassement mesuré par le produit national par tête ou par travailleur. Certes, comparées aux vingt années de l'entre-deux-guerres, les performances de l'économie britannique pendant le quart de siècle 1947-1973, semblent honorables mais, pour l'ensemble de la période, le taux de croissance du PNB, de 2 à 3 pour 100 par an,

représente à peu près la moitié des taux allemands ou français, 5 à 6 pour 100. Je n'ignore pas les limites et les incertitudes de ces chiffres globaux. Mais les résultats sont là, incontestables: qu'il s'agisse des salaires ouvriers ou du niveau de vie de la classe moyenne, des cadres ou des fonctionnaires, la supériorité des continentaux, entre 30 et 70 pour 100, parfois davantage, selon les pays ou les catégories sociales, ne prête pas au doute.

Interrogés, les Britanniques se déclarent plus souvent satisfaits de leur sort que les Français ou les Allemands. Les enquêtes par sondages sur le bonheur ne laissent quelque peu sceptique. Peut-être les Français auraient-ils quelque honte à s'avouer heureux ou à manquer de sujets de mécontentement. Malgré ces réserves, on peut plaider que la structure sociale, certaines valeurs humaines ont mieux résisté à l'abaissement national qu'elles ne le font sur le continent.

Les Britanniques n'ignorent pas leur abaissement relatif. En éprouvent-ils un sentiment d'échec ou d'humiliation? Il est difficile de le dire. En tout cas, ils n'ont pas connu l'équivalent de mai 1968 ou de la bande à Baader. Les Français se demandent à quel chiffre de demandeurs d'emplois une explosion sociale se produirait. De l'autre côté de la Manche, les Anglais ne se posent pas la même

question et tolèrent un chômage comparable sans angoisse.

Les élections du 3 mai 1979, provoquées par un renversement du cabinet travailliste (mis en minorité à une voix) présentaient un caractère singulier. C'était la gauche, le Labour qui incarnait la continuité, c'est le conservatisme qui annonçait le changement. Des économistes, les dirigeants de l'industrie, les porte-parole du conservatisme imputent aux syndicats une responsabilité, et une responsabilité majeure, dans la décadence de l'économie britannique. Plus généralement, l'opposition au régime travailliste dénonce des taux d'imposition extravagants (au-delà de 80 pour 100 pour les tranches les plus élevées) le soutien de l'Etat aux industries en perte, le manque de capitaux pour l'industrie, la perte de l'esprit d'entreprise.

Les causes du succès conservateur importent moins que les effets. Le prochain gouvernement a annoncé la couleur: il ne se contentera pas de gérer les affaires courantes, il s'est engagé non pas seulement à freiner le glissement vers le socialisme et l'étatisme mais à retourner le mouvement. Il veut dénationaliser une fraction de l'industrie qui a été prise en charge par l'Etat, réduire le taux de l'impôt direct, s'attaquer non au syndicalisme en tant que tel mais à certaines positions de force (contrôle de

l'embauche) que tiennent des chefs syndicaux.

Des tâches que Madame Thatcher se propose d'accomplir, peut-être la première — la majorité à la Chambre des communes — était-elle la moins ardue. Le Parti travailliste est usé par l'exercice du pouvoir et ne promettait rien que la même chose. Les conservateurs offrent au pays un des remèdes possibles au "mal anglais": revenir sur l'excès d'un socialisme de distribution et chercher le salut dans la restauration des vertus qui firent la grandeur de l'Angleterre.

Les risques sont immenses: on se souvient encore de la bataille entre E. Heath et les mineurs qui se termina par la défaite du Premier, aujourd'hui écarté des premiers rôles. Il se peut que Madame Thatcher se heurte au même obstacle.

L'expérience Thatcher revêt une signification historique pour le Royaume-Uni, peut-être pour l'Europe entière. En cas d'échec, elle frayerait la voie au retour non pas de "l'oncle Jimmy", image d'un socialisme mou, mais d'un socialisme dur, qui, lui, irait jusqu'au bout d'un autre régime, fondé sur l'alliance des syndicats et de l'Etat. En cas de réussite, la démonstration aura été faite que le conservatisme, devenu libéral, incarne désormais un avenir possible, mais non plus la nostalgie d'un passé révolu.



Postes
Canada
Canada
Post

La sécurité aux Postes et le détecteur de mensonge?



pierre
boulet

Le ministère canadien des Postes en serait-il rendu à utiliser le «détecteur de mensonge» sur ses employés pour élucider certains vols commis dans les établissements du ministère?

Dans l'édition de septembre 1978 de son bulletin mensuel «News Letter», la section ontarienne du Syndicat des postiers du Canada dénonçait l'utilisation d'un tel procédé. Dans un article intitulé «Lie detector test», le syndicat demandait à ses membres de ne pas se soumettre volontairement à ce genre de test.

Interrogé récemment à ce sujet, le vice-président national du Syndicat des postiers, André Beauchamp, apportait cette nuance au représentant du SOLEIL: «On sait que les enquêteurs des postes utilisent le détecteur de mensonge dans certains cas, mais on ne peut en fournir la preuve...»

Par contre, le directeur québécois du Syndicat des postiers, Clément Morel, est plus catégorique. Il affirme que les en-

teurs des Postes ont utilisé le détecteur de mensonge à au moins deux reprises, à Toronto. Il affirme en outre que des employés de la même ville ont été victimes de mesures disciplinaires pour avoir refusé de se soumettre au test.

Invité à commenter cette accusation lancée par les représentants syndicaux des postiers, le ministre des Postes, Gilles Lamontagne, est furieux: «C'est une affirmation gratuite», lance-t-il.

M. Lamontagne ne dément toutefois pas catégoriquement l'accusation, se référant plutôt derrière une position plus nuancée... probablement le temps d'aller vérifier par lui-même: «Ce ne serait pas légal... on n'a pas le droit de l'employer», affirme-t-il d'abord. Il ajoute ensuite: «Je doute qu'on l'emploie».

Méfiance et contrôles

L'affaire du détecteur de mensonge donne une bonne idée du climat de méfiance qui règne dans les relations de travail aux Postes. Elle constitue aussi un indice de l'importance que l'on accorde aux «moyens de contrôle» à l'égard des employés dans ce super-ministère fédéral.

C'est normal qu'il y ait des moyens de contrôle, affirme le ministre Gilles Lamontagne. Avec 60.000 employés, il faut se donner les moyens de reconnaître ceux qui ont à faire à tel endroit et ceux qui n'ont pas de raison d'être là... Dans des établissements comme ceux de la région de

Montréal, où travaillent 5.000 employés, il faut s'arranger pour reconnaître les intrus...

Actuellement, les employés travaillant dans la plupart des établissements du ministère des Postes situés dans les grands centres sont tenus de porter une carte d'identité fournie par l'employeur. La couleur de la carte varie selon l'affectation de l'employé. Un employé à carte verte, par exemple, ne pourra circuler dans une aire de travail réservée aux détenteurs de cartes rouges.

Cette carte est en fait une «plaque de matière plastique» sur laquelle apparaît, en relief, le nom et les initiales de l'employé, ainsi que dix petites perforations représentant son numéro d'assurance sociale et celui de l'émission de sa plaque. Ces cartes sont conçues pour être introduites dans un «lecteur de plaques», qui fonctionne sur le principe d'une horloge-poinçon (punch).

Le lecteur de plaques est relié à une mémoire centrale. Un système de lecteurs de plaques est installé près de chaque module de travail. Selon les représentants du Syndicat des postiers, ce n'est plus deux ou quatre fois par jour que l'employé est obligé de «puncher», mais bien à chaque fois qu'il se déplace d'un module à l'autre. Il y a des postiers qui doivent poinçonner jusqu'à dix fois par jour, selon leurs changements d'affectation, explique Clément Morel.



«Je doute qu'on l'emploie».

Le Soleil, André Boucher

Les dirigeants syndicaux nourrissent une autre crainte: actuellement, la carte-poinçon contient un minimum de données (nom, initiales, numéro d'assurance sociale): il serait facile de rajouter des données (la liste des opérations que doit effectuer un employé, par exemple) et de demander aux postiers de poinçonner après chaque opération, de manière à contrôler sa performance.

Le Post-Trac

Du côté syndical, on craint aussi que l'employeur n'en vienne un jour à abuser du système «Post-Trac» et à en faire un instrument d'évaluation du personnel. Jusqu'à aujourd'hui, le système Post-Trac n'a servi qu'à mesurer la vitesse de circulation du courrier. C'est du moins ce qu'affirme le ministère des Postes.

Sommairement, le système Post-Trac est constitué d'un réseau d'antennes disséminées à divers points de transit du courrier, à travers le pays. Chaque antenne est reliée à un petit ordinateur.

Pour évaluer la circulation du courrier, on insère une carte magnétique dans une enveloppe qu'on dépose à la poste. Entre son point de départ et son point de destination, l'enveloppe chargée de la carte magnétique passera à proximité d'un certain nombre d'antennes du système Post-Trac.

A chaque fois, un signal sera émis. Il sera capté par l'antenne, acheminé vers

l'ordinateur et analysé pour évaluer la performance de la marche de la lettre. Si l'enveloppe est bloquée quelque part, dans une succursale ou dans un centre d'acheminement, l'ordinateur identifiera la faille.

Selon le ministre Lamontagne, on poste à peu près 2.000 enveloppes avec cartes magnétiques, chaque semaine.

Au Syndicat des postiers du Canada, on craint que l'employeur décide un jour d'étendre le système Post-Trac à l'évaluation des employés. Il suffirait que chaque employé porte une carte magnétique dont le signal traduirait les opérations qu'il a effectuées. Le signal pourrait en outre mentionner à quel rythme l'employé doit effectuer ces opérations.

Des antennes dispersées dans les aires de travail n'auraient plus qu'à lire la performance des employés, comme elles lisent aujourd'hui les performances d'une lettre à la poste.

Pour le moment, ce ne sont que des craintes. La convention collective imposée par le juge Tremblay interdit d'ailleurs les procédés électroniques d'évaluation «individuelle» des employés.

La convention interdit bien de surveiller le rendement des employés à partir des galeries d'observation... et la direction ne s'en prive pas, conclut le directeur québécois du Syndicat des postiers.

La décentralisation, un navire en perdition

Les professionnels du gouvernement du Québec sont parmi les plus touchés par la décision du gouvernement de décentraliser certains secteurs d'activité. Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec analyse cette décision et fait connaître son point de vue particulièrement dans le domaine des pêches maritimes.

Pour une Direction des pêches maritimes qui ressemble à l'heure actuelle au «Titanic» dans ses derniers moments, il y a loin de Québec à Gaspé. Et si l'orchestre décampe toujours le «God Save the Queen» dans la grande salle de bal, l'heure est au sauve-qui-peut pour l'équipage et ses lieutenants. Telle est l'image par laquelle un des membres de notre syndicat dans cette direction nous a décrit la situation qui y règne actuellement.

Des 95 pour 100 des professionnels qui, juste après l'annonce de cette décentralisation, avaient demandé une mutation, près de 25 pour 100 sont maintenant partis; pour les fonctionnaires et les cadres la tendance est la même. Ce qui fait que plusieurs employés ont un surcroît de tâches, que l'encadrement est déficient dans certains services, que l'efficacité est au plus bas, que la motivation n'existe plus et qu'au demeurant toute velléité de poursuivre sa carrière dans cette direction a abandonné la plupart de ceux qui restent.

Pour pallier la situation, le Conseil du trésor a entériné des directives (no. 116-750, 23 janvier 1979) adoptées le 25 avril 1979, dont le seul mérite est de reconnaître que la décentralisation nécessite la mise en place de nouvelles mesures administratives quant au déplacement du personnel. Le SPGQ n'est pas sans savoir que ces directives, à l'élaboration desquelles à notre connaissance aucun membre du personnel impliqué et aucune unité syndicale n'a participé, seront la pièce maîtresse des offres patronales à ce chapitre dans le projet gouvernemental de convention collective.

Ces directives n'ont toutefois pas été mises en vigueur et elles ont été remises à la direction générale des relations de travail dans l'espoir semble-t-il de trouver un terrain d'entente.

Toujours de l'avis d'un des membres de cette direction «ces offres patronales se comparent à

une opération de pêche où l'on sépare les espèces commerciales utilisables des espèces non commerciales à rejeter et où le patron-pêcheur entend bien sûr disposer librement de ses prises. Mais tous les poissons ne sont pas muets comme des carpes».

En effet le projet de directive répartit le personnel de la direction générale des pêches maritimes en deux (2) catégories: les indispensables et les autres.

Les indispensables ce sont les cadres et leurs adjoints ainsi que plusieurs professionnels, les autres, ce sont des professionnels, des techniciens spécialisés et pour la plupart très expérimentés, et aussi des agents de bureau et des secrétaires, tout aussi compétents dans leur domaine. Ce qui nous fait dire que cette catégorisation n'est en aucune façon reliée à la compétence. A quoi rime alors cette ségrégation?

Les indispensables, on les manipule par le principe hautement psychologique de la carotte et du bâton. Ainsi ceux qui acceptent leur relocalisation le feront pour une période d'essai de trois (3) ans, sans garantie formelle cependant qu'à l'échéance on daignera s'occuper d'eux s'ils veulent revenir à Québec. On leur alloue de plus, un montant forfaitaire de 10 pour 100 de leur salaire brut remboursable proportionnellement (en cas d'abandon du poste à Gaspé) à la portion de ces trois (3) ans de stage qu'ils effectueront à Gaspé. C'est une carotte qui ressemble beaucoup à un leurre.

S'ils refusent leur relocalisation, ils ont à faire face à un cheminement de leur carrière qui progressivement les conduit tout droit au congédiement. C'est le bâton.

Les autres, les non indispensables, les non requis, s'ils acceptent leur relocalisation, sauront que c'est en tant qu'espèce rejetée non commerciale qu'on daigne les accueillir à Gaspé. C'est pourquoi ils n'ont pas droit à la carotte.

S'ils refusent leur transfert, ils ne peuvent qu'espérer que les manipulations d'un comité de réaffectation, à composition uniquement patronale, leur permettront, une fois mis en disponibilité, de se voir offrir une mutation (qui peut être n'importe où dans la province) qu'ils ne peuvent refuser sans encourir le congédiement. S'il n'y a pas là de bâton, on comprend

bien que le patron-pêcheur garde encore cependant toutes ses prérogatives.

En tant que représentant des intérêts des professionnels de cette direction, nous affirmons que ce projet de directive est injuste, discriminatoire, et méprisant pour les professionnels syndiqués. De plus, il ne règle rien de la situation actuelle et de l'avis de nos membres de cette direction, ne peut en aucune façon endiguer l'hémorragie systématique qui affecte le personnel de la Direction des pêches maritimes actuellement.

A quand la fin du dialogue de poissons?

Depuis le début de l'annonce de cette décentralisation, aucune négociation sérieuse n'a été entreprise entre les employés concernés et leurs patrons gouvernementaux.

Au niveau du projet de directives mentionné plus avant, celui-ci a été exposé aux représentants syndicaux de la direction des pêches, sans pour autant que l'on permette à ces syndicats de donner leur avis par la structure syndicale normale. Dans toute cette affaire, les représentants patronaux ont mélangé habilement information et consultation, ce qui fait que ce projet est sur le point d'être entériné par le conseil du trésor avant toute négociation avec le syndicat.

Etant donné ce manque évident d'échanges entre la partie patronale et ses employés sur un sujet si important qu'est la politique de décentralisation de ce gouvernement, et ce non seulement aux pêches, qui en est un cas patent, mais encore dans plusieurs autres ministères, le Conseil syndical du SPGQ a demandé au gouvernement de cesser dès maintenant tout processus de réorganisation administrative touchant des transferts de ses employés professionnels, jusqu'à ce qu'une entente soit intervenue entre le SPGQ et le gouvernement.

Compte-tenu de la période de négociation qui s'amorce sur la prochaine convention collective des professionnels, le SPGQ entend négocier en priorité toutes les questions relatives à la politique actuelle de décentralisation et ses implications sur le personnel professionnel.

La tâche de Rosalie, vaincre le patronage



gilles
lesage

Rosalie a une tâche redoutable: faire disparaître le favoritisme et le patronage dans l'octroi des contrats gouvernementaux.

Rosalie, c'est le nom que l'on a donné à l'ordinateur qui, au Service général des achats garde jalousement en mémoire les noms de tous les professionnels qui veulent faire affaires avec le gouvernement. C'est elle qui, puisant dans l'un ou l'autre des sept répertoires déjà constitués, attribue directement les contrats de moindre importance ou dresse les listes de personnes ou sociétés invitées à faire des appels d'offres ou une présentation de services.

Le répertoire de la publicité gouvernementale, en raison de son caractère névralgique, est celui qui retient le plus l'attention des parlementaires et de la presse, mais Rosalie est et doit demeurer indifférente au remue-ménage.

Le Service des achats est responsable de la constitution et de l'administration du répertoire, un document consignait la liste des firmes et des professionnels autonomes qui offrent leurs services professionnels pour des travaux reliés à la publicité.

Entre autres conditions, pour être admis au répertoire, il faut détenir au moins trois accréditations professionnelles ou un protocole d'entente avec une firme accréditée. C'est ainsi que le nombre de professionnels de la publicité est passé de près de 130 à moins de 50 depuis un an, et que 33 d'entre eux se sont partagés une cinquantaine de contrats.

Avis préalable

Lorsqu'un ministère ou organisme désire obtenir des services reliés à la publicité, son agent de liaison transmet une demande au Service des achats, accompagnée de l'avis favorable du ministère des Communications ou, à défaut, d'une autorisation spécifique du Conseil du trésor, lorsque le montant estimé du contrat est de plus de \$50.000, l'autorisation de principe du Conseil du trésor est requise.

C'est ici que Rosalie entre en action. Selon la classification et la spécialité, elle tire au sort de sa mémoire des noms qu'elle transmet au ministère des Communications. Celui-ci en dispose selon diverses modalités. Son mandat en est une de coordination des campagnes publicitaires de sélection des agences, de formation des jurys, et le reste. Mais ce sont les ministères clients qui définissent leurs objectifs et préparent les devis, eux également qui ont les budgets.

Depuis le mois d'octobre dernier, l'avis préalable du ministère des Communications est toujours requis pour un contrat de \$2.000 et plus. Sans cet avis, Rosalie est hors de service, selon l'image utilisée par M. Jean Laurin, sous-ministre adjoint des Communications, de qui relève le service de la gestion publicitaire, dont le directeur est M. Claude Lecavalier.

Personne ne sait, avant que Rosalie ne soit «alimentée» comme il se doit, les noms d'agences qui seront tirés au sort. Les aléatoires de Rosalie sont extraordinaires dans ce domaine, dit encore M. Laurin.

De bons services

Pour les contrats supérieurs à \$50.000, le ministère doit former un jury de cinq personnes, dont au moins une vient de l'extérieur du gouvernement. Les trois agences pré-sélectionnées par un jury (composé du directeur des communications du ministère requérant et de deux représentants du ministère des Communications) présentent à ce jury leur plan de communication.

Si le ministre décide, pour des raisons d'ordre public, de ne pas octroyer le contrat à la firme ou au professionnel qui a reçu la meilleure note, il ne peut l'octroyer qu'à l'une ou l'autre des firmes évaluées par le comité de sélection; il doit faire autoriser le choix par le conseil des ministres si le montant du contrat est supérieur à \$50.000, ou par le Conseil du trésor dans les autres cas.

A l'une ou l'autre étape, le personnel politique ne peut jouer qu'un rôle d'observateur, assurent M. Laurin et ses collaborateurs, sans droit de vote; et ce personnel doit quitter la salle des délibérations au moment du vote.

L'on est très satisfait à ce jour des services rendus par Rosalie de même que des nouvelles procédures. Tellement que l'on est en voie

de les étendre au réseau des affaires sociales et des commissions scolaires. Déjà, la Régie de l'assurance-automobile y a recours, même si elle est autonome.

Quant à la publicité obligatoire (appels d'offres, offres d'emplois et avis publics pour tous les ministères), qui relève des Communications, le projet d'agence maison (House agency, en jargon publicitaire), plusieurs fois remis en chantier, est encore à l'ordre du jour.

Un code secret

Le gouvernement a innové en lançant des appels d'offres pour ce genre de publicité. Il songe à aller plus loin en la faisant faire par des fonctionnaires plutôt que de la confier à des entreprises privées. Le changement serait fait à la fin des deux contrats en cours, l'an prochain, si l'étude coûts-bénéfices est concluante, comme il le semble bien. C'est d'ailleurs ainsi que l'on procède à Ottawa.

Une autre étude est en cours avec le Conseil du trésor concernant la pratique de procéder par commissions en matière de publicité. L'on s'oriente de plus en plus vers les honoraires, même en matière de publicité.

D'autre part, un contrat-type est en voie de préparation, concernant les clauses de base, l'avis préalable, les procédures du Conseil du trésor, et le reste.

Quant à la pratique de compenser les agences non retenues par le comité de sélection, le ministère l'estime justifiée, d'autant plus qu'elle est courante, qu'elle est fort modeste et bénéficie surtout aux entreprises de taille moyenne.

Une visite à cette chère Rosalie a permis de constater qu'elle ne fonctionne qu'à partir d'un code secret, détenu par seulement quatre fonctionnaires, et qu'il est impossible de sortir la liste aléatoire du programme informatique.

Le mois dernier, Rosalie a traité près de 400 demandes pour des contrats totalisant plus de \$12 millions. L'appareil mis en place est simple et efficace, étanche et confidentiel. Il ne vise pas nécessairement à donner des contrats à tous les fournisseurs, mais à donner chance égale à tous.

Libre aux sceptiques d'en médire, mais Rosalie est aveugle, comme la justice, et sa vertu, espérons-le, restera au-dessus de tout soupçon.

la page des lecteurs

En plein paradoxe

Quand les adversaires du gouvernement du Québec vont aux États-Unis prononcer leurs discours de non-négociation avec un Québec devenu souverain, ces politiciens superbes me font penser à des grenouilles (eh! oui) qui se désoleraient dans une mare d'eau abondante. Autant la grenouille est contente de prendre ses ébats dans cet élément naturel (l'eau), autant MM. William Davis, Marc Lalonde, P.E. Trudeau et Cie font la preuve, sans le vouloir évidemment, de la nécessité vitale de liens étroits entre pays souverains.

Dans l'esprit de ces politiciens fédéralistes, leur présence sur les tremplins américains confère à leurs discours une grande importance par le fait que les États-Unis représentent pour le Canada un partenaire très important, tant sur les plans économique, commercial, industriel et politique. Ce faisant, ces fédéralistes centralisateurs reconnaissent implicitement qu'il est possible d'être à la fois un pays souverain, et en même temps entretenir des liens suffisamment étroits avec un autre pays pour que, en allant dans cet autre pays, les propos qu'ils tiennent aient autant d'importance et soient tout aussi entendus que s'ils étaient dits dans leur propre pays.

Bref, lorsque ces chantages du fédéralisme fort parlent de non-négociation en terre américaine, ils se placent dans une situation pour le moins paradoxale. Car si nous avions à nommer deux pays souverains dans le monde dont les échanges sont très étroits et abondants, il faudrait nommer d'abord le Canada et les États-Unis.

C'est que la souveraineté d'un pays n'empêche pas ce même pays d'établir des liens étroits avec un autre pays; c'est que la souveraineté d'un pays n'est pas synonyme de replis sur soi; c'est que la souveraineté d'un pays est plutôt une ouverture sur le monde. C'est ce que les fédéralistes unitaires ont compris lorsqu'ils prennent tous les

moyens pour que seul le gouvernement fédéral soit l'unique fenêtre diplomatique ouverte sur le monde. Nous l'avons bien vu lors de la visite de M. Raymond Barre, premier ministre de France. Car dans la même mesure où le gouvernement d'Ottawa se montre intraitable en ce qui concerne les velléités d'échanges diplomatiques du Québec sur le plan international, dans la même mesure il nous fait comprendre l'importance pour le Québec de devenir un pays souverain si nous voulons sortir de cet aquarium étroit qui nous asphyxie.

Dans le même ordre d'idées, il en va bien autrement lorsque M. René Lévesque se rend aux États-Unis pour faire connaître à nos voisins l'option constitutionnelle de son gouvernement. Pour le premier ministre du Québec, parler de souveraineté-association aux États-Unis et ailleurs au Canada, c'est reconnaître l'importance d'échanges politiques et économiques avec ces deux pays voisins lorsque le Québec sera devenu un État souverain. En somme, le contenu du discours de M. Lévesque est en accord avec le contexte situationnel dans lequel le premier ministre du Québec se trouve. Par là, il démontre que la souveraineté n'est pas le fait d'ériger ou de construire une barrière étanche autour du Québec, mais bien plutôt le fait, pour nous les Québécois, de prendre notre place au sein des nations.

Et pour prendre notre place au sein des nations, il faut aborder d'égal à égal les problèmes qui sont d'un intérêt commun; il faut discuter d'égal à égal avec notre voisin d'en face; en un mot, il faut avoir autant de chances que notre interlocuteur de faire valoir notre point de vue. Or, tel ne fut pas le cas depuis la conquête de 1760, et tel ne sera jamais le cas tant et aussi longtemps que nous vivrons dans le marécage constitutionnel canadien dans lequel nous nous embourbons depuis bientôt 112 ans.

Raymond Fleury
Ste-Justine.

Conseils à tous les Canadiens

Chers Canadiens, si vous ne voulez pas finalement la destruction de notre riche et libre pays, nous devons d'abord aller voter très nombreux.

Pas plus que le libéral, aucun parti n'est parfait et ne pourra faire mieux dans les circonstances. C'est pourquoi je crois fortement qu'il est de loin préférable de garder le même par les temps qui courent.

Au lieu de se donner le mot pour descendre les libéraux qu'on nous prouve donc qu'on est capable de faire mieux et qu'on se présente dans le bon parti. On s'occupe seulement d'arracher le pouvoir sans dire on veut nous conduire exactement.

On s'est toujours plu à ridiculiser les créditistes et les berets blancs. M. Fabien Roy n'a jamais impressionné bien des gens. Tout à coup, des "zéles" tombent d'accord avec eux. Après en avoir bien ri, voilà que des péquistes se présen-

tent, même créditistes. On aura tout vu. Jusqu'à la machine péquiste qui est derrière. Comme M. Fabien Roy nous décoit! Ce n'est sûrement pas M. Réal Caouette, véritable créditiste, qui aurait accepté pareille absurdité.

Un mot aussi des journalistes. C'est leurs idées qui passent et non celles de la majorité. On ne dit que ce qu'on veut bien dire et l'on ne fait dire que ce qu'on veut bien entendre. De l'honnêteté, mon oeil... Et que de responsabilités! Et que de tort! Mais quand donc changeront-ils? Bien entendu, je ne parle pas pour les exceptions.

L'union fait la force. Pour l'unité de notre beau pays, il faut un gouvernement central fort. Nous attendrons votre réponse le 22 mai. Réfléchissez bien. Demain, il sera trop tard.

Lise Belanger
Montreal.

Universitatis ad absurdum

L'absurde semble régner en maître depuis quelque temps sur le campus de notre vénérable université Laval.

A la suite de deux très heureuses initiatives prises par la direction de l'université, certains étudiants se demandent actuellement s'ils ne se verront pas obligés de bouffer leur automobile, d'abord pour se nourrir et ensuite pour leur assurer un stationnement adéquat en regard de leurs besoins personnels et des exigences des règlements récemment mis en vigueur sur le campus.

Le pavillon Parent, poulailler-type de l'endroit, souffre en effet d'un manque chronique d'espace pour le stationnement souterrain et extérieur. Afin de "remédier" à la situation, les autorités des Services des terrains et bâtiments en association avec la rapace ville de Ste-Foy ont décidé d'interdire tout stationnement en face de l'entrée principale de la Résidence et de chaque côté du boulevard St-Cyrille en face de cette entrée. De la sorte, les automobilistes jouissent d'une durée de trente secondes s'ils veulent s'arrêter à proximité du pavillon, soit pour visiter (certains d'entre nous ayant encore des parents), soit pour attendre quelqu'un (certains d'entre nous ayant encore des amis) ou simplement pour stationner leur automobile pour des raisons de commodité (plusieurs d'entre nous ayant le double bonheur

d'habiter au pavillon Parent et d'être propriétaire d'une automobile).

Le stationnement réglementaire, selon la police de Sainte-Foy, qui est dans ce secteur extraordinairement active, serait situé en ce qui concerne les étudiants près du pavillon Casault, ce qui est des plus pratiques pour les transbordements de l'automobile à la Résidence. Les visiteurs, pour leur part, peuvent bénéficier d'une visite touristique à Laval, puisqu'ils doivent traverser le campus, pour aller garer leur véhicule à l'autre extrémité du terrain. Si nous sommes conscients de la nécessité d'instituer des règlements concernant le stationnement, nous nous demandons s'il est obligatoire de les instituer de sorte qu'ils aillent complètement à l'encontre de nos besoins. Nous reconnaissons que la ville de Sainte-Foy, de concert avec l'université, a trouvé là une véritable mine d'or si l'on en juge par le nombre de billets de contraventions distribués avec une générosité unique, mais nous osons protester contre le fait que cette récolte illicite de dollars se fasse sur notre dos, à partir de règlements absolument aberrants.

Peut-être serait-il préférable d'accrocher nos automobiles aux arbres, mais on est en train d'émonder tous les boisés du campus. Peut-être pourrions-nous encore monter nos véhicules à nos cham-

bres, mais ces dernières ont des dimensions bien réduites et inversement proportionnelles au coût du loyer. Nous aimerions bien rouler à bicyclette, mais les actes de vandalisme ne se comptent plus sur les terrains de l'université: lorsque nous disions que la police de Sainte-Foy était extraordinairement active sur les stationnements, c'était une manière de parler de leur omniprésence statique et non pas de leur efficacité, puisque les vandales s'attaquent tout particulièrement aux automobiles stationnées selon les "règlements".

Que faire, que dire, que penser? On nous conduit à l'absurde de toutes les façons possibles, et l'université ou plutôt les Terrains et Bâtiments ne savent plus quoi inventer pour nous placer dans des situations matérielles lassantes qui créent un sentiment d'irritabilité générale face à ces plus que mauvais services. Nous payons comme tout le monde, nous ne sommes pas une élite à part qui n'a pour principale occupation que de s'amuser, et surtout, nous croyons déboursier suffisamment d'argent pour nos études, sans avoir à être exploités par des moyens supplémentaires et détournés.

Dominique Perron
Mario Langlais
Martin Gilbert
Guy Roussel
Jocelyn Dumont
Pierre Courchesne.

La photo à Laval

M. Paul Roux,
journaliste.
Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu vos récents écrits sur "La photo à Laval" (i.e. ceux du 27/04/79 et du 5/04/79); toutefois, je me permets de vous indiquer (à mon tour) que j'ai été déçu à la lecture desdits écrits.

J'ai été déçu parce que votre critique m'a semblé ne tenir aucun compte de la réalité "loisir" à laquelle le Service des activités socio-culturelles aussi bien que le Club Optica de l'université Laval appartiennent depuis leur création respective.

Le Service des activités socio-culturelles, organisme créé par le Conseil de l'université en 1970, a reçu le mandat d'organiser et de promouvoir des activités de LOISIRS socio-culturels. Le SASC ne diffère donc pas, quant au fond, des autres organismes de loisir. La formation de professionnels en photographie ou autres professionnels du monde des arts ne relève pas de la compétence du SASC.

Le Service des activités socio-culturelles de l'université Laval est un service d'animation qui se veut accessible à tout le monde, en particulier à tous les membres de la communauté universitaire. Ceci ne signifie pas que nous ne portons pas attention aux qualifications des personnes-ressources dont nous retenons les services ou encore que nous nous permettons d'importer quel sous prétexte que nous sommes un organisme de loisir. Tel n'est pas le sens qu'il faut donner à ma lettre. Celle-ci n'a pour but que

de restituer les faits dans leur juste perspective.

Ce qu'il importe de noter c'est que les personnes qui participent aux activités que nous leur proposons ou qui — comme c'est de plus en plus le cas — nous soumettent des projets d'animation culturelle le font dans le but de se récréer dans un climat de détente. Ceci dit, il est très vraisemblable de croire que, pour un très grand nombre de participants inscrits aux activités proposées ou soutenues par le SASC, celles-ci soient perçues (ou soient enseignées) comme "un simple passe-temps".

Pour ce qui est du concours qui a conduit à la sélection d'un certain nombre de photos pour fin d'introduction dans la "Revue annuelle de photographie de l'université Laval", j'ai l'impression que le SASC et le Club Optica auraient pu s'entendre pour que toutes les personnes qui ont soumis des photos puissent les retrouver à l'intérieur de ladite "Revue" si seulement il avait été réaliste de croire que cela puisse être possible matériellement et fi-

nancièrement. Car, dans le monde du loisir, l'émphase doit être mise sur la participation du plus grand nombre possible de gens. Le concours visait plus à favoriser une participation des membres de la communauté universitaire (et non pas des seuls membres du Club Optica) qu'à découvrir des talents exceptionnels en photographie.

Je vous serais donc reconnaissant de prendre note que, même "en milieu universitaire", les gens ont le droit de se récréer et par conséquent, pour ce faire, de privilégier certaines activités de loisir. (Voir la p. F-2 du SOLEIL du 28/04/79).

Aussi, lorsqu'ils conviennent de recourir à des activités dites de création pour se récréer et que celles-ci débouchent sur une diffusion quelconque, il m'apparaît qu'il ne faut pas évaluer leurs œuvres au même titre que s'il s'agissait de leurs tâches professionnelles.

Jean Hamel, directeur
Service des activités
socio-culturelles,
Université Laval.

Vie de Jésus

Monsieur le rédacteur en chef,

Encore félicitations à Radio-Canada pour l'extraordinaire film présenté sur la vie de Jésus, pendant la Semaine sainte. Il apparaît donc possible que nous puissions puiser à la télé des sujets qui nous entraînent vers le beau, le bon et le bien. C'est après avoir entendu les commentaires de nombreuses mères que je tiens à vous remercier de tout coeur. Si tous les directeurs

de programmation avaient comme ça, souvent, le goût de faire voir à notre peuple québécois ces belles images de justice, tolérance, fraternité, sincérité, si on entendait davantage la voix de ceux qui veulent faire connaître la vraie voie, la voie de la vie, quelle jeunesse saine, enthousiaste, nous pourrions produire? Y pensons-nous assez?

Carmen Laterrrière
Québec

L'affaire Moïse

N'avons-nous pas à nous interroger ici en ce qui a trait à la liberté de l'individu dans une société comme la nôtre.

Ces hommes et femmes ont choisi librement de s'isoler du monde, à neuf milles en dehors de toute civilisation pour vivre dans la paix et dans l'amour. Quelles que soient leurs convictions religieuses, ne parlent-ils pas de vivre en harmonie avec les hommes? La liberté des gens est-elle en jeu au point que pour quelque raison que ce soit, tout simplement parce que vos idées ne correspondent pas aux nôtres, on vous enverra un mandat pour vous arrêter et vous faire passer des examens psychiatriques? Alors que la personne est majeure et a légalement le droit d'être et d'agir comme elle le veut bien. Combien d'autres parents demain voudront faire interner leurs enfants "majors" parce que leur mode de vie n'entre pas dans leurs cordes et qu'ils le désapprouvent? N'y a-t-il pas là provocation?

Nous sommes au lendemain de Pâques et bon nombre de personnes ont écouté le film "Jésus de Nazareth" à la télévision, c'était un merveilleux film disent-ils en majorité. Et bien posons-nous la question, les gens qui s'acharnent contre le groupe de Moïse ne sont-ils pas le même type de personnes qui ont crucifié Jésus? Et ils se disent sûrement de bons chrétiens.

Quant à la cellule familiale concernée dans cette affaire, si elle brillait d'un si grand bonheur, pourquoi la jeune fille "Ruth" a-t-elle choisi de l'abandonner?

Quelle humiliation pour cette jeune personne d'être considérée aux yeux de toute une province comme une aliénée, c'est une grande marque d'affection de la part des parents. Sans doute s'en font-ils un point d'honneur? Tôt ou tard quand le groupe de Moïse sera allé au bout de son expérience, comme un beau voyage, ils reprendront probablement tous leur rôle dans la société. De Moïse et de ses amis (amies), Ruth gardera un bon souvenir, mais de la malheureuse affaire qu'en a faite sa famille, ne l'oubliera-t-elle jamais? N'y a-t-il pas dans la province de Québec de chats à fouetter plus méchants que ceux-là?

Monique Normand
Sainte-Foy.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 330, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

**Notre
GRANDE
VENTE
de
LIVRES
se continue
jusqu'au
23 mai**

LE CENTRE PEDAGOGIQUE
2299, Versant nord, Ste-Foy - 688-1943

Scholl

Les "Cuddle Ups" entièrement coussinées.
Les sandales pour pieds sensibles.



Os ou tan. \$48.50

Etr. | Med. | Large | X-Large
6½-11 | 5½-11 | 5-9 | 5-8½

Les pointures qui ne sont pas en magasin sont disponibles sur demande.

Les "Cuddle Ups" de Scholl sont entièrement coussinées, la languette y compris. La semelle intérieure est en cuir et la doublure de tricot soyeux amortit chacun de vos pas. Elles sont entièrement ajustables et s'adaptent très bien aux pieds difficiles à chausser. Venez voir un de nos vendeurs spécialisés qui vous montrera à quel point les "Cuddle Ups" peuvent être confortables.

Scholl

Scholl magasin pour le Confort des pieds

TOUT CE QU'IL Y A DE MEUX POUR VOS PIEDS
495, boul. Charest est (coin rue de l'Eglise), Québec - 525-7949

**FESTIVAL DU
HOMARD**
HOMARD
FRAIS,
BOUILLI
OU GRILLÉ
\$7.50

LE JACRE
MAINTENANT
A LA GRANDEUR DU QUEBEC

A Sainte-Foy: boul. Laurier / rue Fournier. Tél.: 651-4055
A Beaufort: 333, boulevard Sainte-Anne. Tél.: 667-3232



Garon et Giasson s'opposent dans une guerre de chiffres

par Marc SAINT-PIERRE

Une petite guerre des chiffres a opposé hier, le gouvernement et l'opposition à l'occasion de l'étude des crédits du ministère québécois de l'Agriculture en commission parlementaire.

C'est le critique de l'opposition en matière agricole, Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, qui a attaqué en soutenant que les hausses des budgets du MAQ depuis 1977-1978 n'ont même pas rencontré l'inflation moyenne.

Selon lui, les budgets du ministère de l'Agriculture, sous le régime Bou-

rasa, ont connu des progressions qui n'ont aucune mesure commune: 1970-1971, un budget de \$82,797,852; 1971-1972, \$85,871,615, soit une hausse de 3.7 pour 100; 1972-1973, \$96,390,025, soit une hausse de 12.2 pour 100; 1973-1974, \$112,745,957, soit une hausse de 16.9 pour 100; 1974-1975, \$163,501,868, soit une hausse de 45.1 pour 100; 1975-1976, \$203,302,500, soit une hausse de 24.3 pour 100; et 1976-1977, \$212,503,300, soit une hausse de 4.5 pour 100.

Sous le gouvernement Bourassa, de conclure M. Giasson, le budget du ministère de l'Agriculture a augmenté de 156.6 pour 100 en sept ans pour une augmentation annuelle moyenne de 22.3 pour 100.

Le député de Montmagny-L'Islet, se basant sur un tableau comparatif, a indiqué que le budget du MAQ en 1977-1978 a été de \$225,600,400, lors de la première année de pouvoir du gouvernement Lévesque, soit une hausse de 6.2 pour 100 par rapport au budget précédent. En 1978-1979, le même budget a été de \$241,248,200, soit une hausse de 6.9 pour 100. Enfin, de l'avis de M. Giasson, le budget de cette année doit être chiffré à \$250,238,000, soit une hausse de 3.7 pour 100 sur l'année précédente.

De l'avis du député de l'opposition, le budget du MAQ sous le gouvernement Lévesque a augmenté de 16.8 pour 100 en trois ans, soit une augmentation annuelle moyenne de 5.6 pour 100.

"Le titulaire actuel du MAQ a crié partout, a ajouté M. Giasson, que l'agriculture est, pour ce gouvernement, la pierre d'assise de notre société québécoise, que le gouvernement a un préjugé favorable pour l'agriculture et pour les agriculteurs."

La réalité est tout autre, a soutenu le député, en substances.

Les vrais chiffres

Le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, a bondi d'émotion pour soutenir que le budget de 1979-1980 n'est pas de \$250 millions mais bien de \$268 millions.

M. Giasson a rétorqué que la différence était constituée de crédits de transferts de quelque \$17 millions mais M. Garon a tenu mordicus à chiffrer son budget complet à \$268 millions.

Le député de Lévis n'en est pas resté là et il a riposté un peu plus tard

avec des statistiques relevant la progression du revenu des producteurs agricoles québécois.

A son avis, les revenus des producteurs agricoles ont baissé de 6.6 pour 100 en 1970, ont augmenté de 14.2 pour 100 en 1971, ont augmenté encore de 37.6 pour 100 en 1972, ont connu une nouvelle hausse de 0.5 pour 100 en 1973, ont augmenté de 8.2 pour 100 en 1974, ont connu une hausse de 19.4 pour 100 en 1975, ont accusé une baisse de 6.3 pour 100 en 1976, ont accusé une nouvelle chute de 0.9 pour 100 en 1977, et en 1978, ils ont augmenté de 38.5 pour 100, tout ceci en dollar courant.

Si on prend la hausse en dollar constant, d'ajouter le ministre Garon, on se rend compte qu'ils ont baissé de 5.2 pour 100 en 1970, augmenté de 6.2 pour 100 en 1971, augmenté de 23.4 en 1972, ont baissé à nouveau de 21.8 pour 100 en 1973, ont diminué encore de 6 pour 100 en 1974, ont augmenté de 5.6 pour 100 en 1975, ont diminué de 6.6 pour 100 en 1976, ont diminué de 2.4 pour 100 en 1977 et ont augmenté de 24.8 pour 100 en 1978.

M. Garon s'est fait bon prince et il a admis que la température avait peut-être joué en faveur des producteurs — de même que les prix en général — au cours de 1978.

Le ministre a conclu son exposé en soutenant que les revenus des agriculteurs québécois, de 1970 à 1978, en termes réels, en dollar constant, ont donc baissé de 5 pour 100 sous le gouvernement Bourassa.

Grève au port de Québec

(D'après PC) — Une grève sauvage de six ingénieurs travaillant sur des bateaux remorqueurs ont paralysé les opérations au port de Québec, hier.

Une douzaine de bateaux sont présentement immobilisés et attendent d'être escortés par un remorqueur.

Les ingénieurs sont en grève depuis lundi, et des négociations ont eu lieu toute la journée hier pour permettre aux quatre remorqueurs de reprendre le service.

Les bureaux régionaux demeureront

Il n'est absolument pas question de faire sauter les bureaux régionaux de renseignement agricole, a déclaré hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Le ministre, qui prenait la parole lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire, a précisé qu'il ne peut survenir de changements pendant la période estivale à l'époque justement où les employés de l'Etat ont le plus à faire.

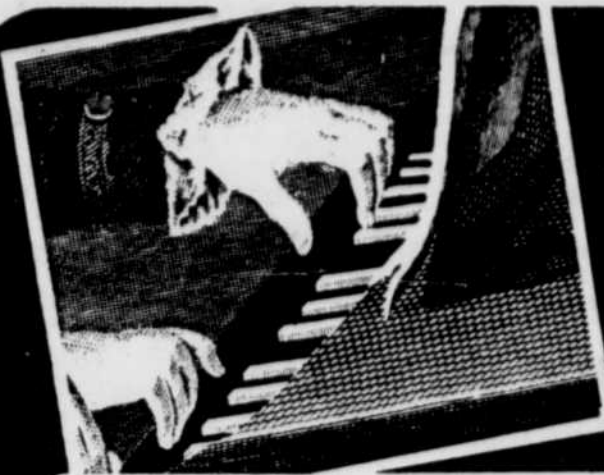
Il y a actuellement au Québec 12 bureaux régionaux du MAQ, soit un pour chaque région agricole, et 84 bureaux locaux.

M. Garon a dit que son ministère travaille dans le sens de rendre les bureaux en question plus près des producteurs agricoles. La philosophie du ministère n'est pas de diminuer les services aux producteurs agricoles québécois mais bien de les augmenter.

De l'avis d'une source du ministère, il pourrait arriver éventuellement que deux bureaux soient fusionnés mais une telle décision ne surviendrait seulement dans le cas où deux bureaux seraient réellement trop rapprochés ou bien que l'un d'eux ne serve à peu près à rien puisque situé en pleine zone urbaine.

Aucune décision n'est encore prise à ce moment-ci.

Vos disques préférés, à rabais intéressants, les 17, 18, 19 mai 1979



PERCE SWEET PEOPLE

NICOLE MARTIN LAISSE-MOI PARTIR



ELTON JOHN SINGLE MAN

VILLAGE PEOPLE GO WEST



\$ 4.99

QUANTITE LIMITEE — (1 DISQUE PAR CLIENT)



NOUVEAUTE ALBUM DE 2 DISQUES DONNA SUMMERS BAD GIRLS

\$ 8.98

CLASSIQUE

VOX - CLASSIQUE - TURNABOUT POUR LA DERNIERE FOIS A CE BAS PRIX, PROFITEZ-EN! COFFRETS DE 3 DISQUES

VOX BOX



VIVALDI LA FIDA NINFA \$9.99



HANDEL BELSHAZZAR \$9.99



BRAHMS MUSIQUE POUR PIANO, vol. 1 \$9.99



MOZART SONATES POUR PIANO \$9.99



FAURE MUSIQUE POUR PIANO, vol. 1 \$9.99



HAYDN VOL. 1 QUATUOR A CORDES \$9.99



DVORAK MUSIQUE DE CHAMBRE, vol. 1 \$9.99



LALO Oeuvres pour instruments solo et orch. \$9.99

CHOIX PARMIS 250 COFFRETS

TURNABOUT



MENDELSSOHN OCTUOR SEXTUOR \$3.99



SIBELIUS GRIEG ELGAR \$3.99



BEETHOVEN CONCERTO POUR PIANO # 5 BRENDL \$3.99



GERSHWIN RHAPSODY IN BLUE \$3.99



LA FAMILLE MOZART 3 générations \$3.99



MEDIEVALE ET RENAISSANCE CHANSONS DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE \$3.99



LISZT PIECES POUR PIANOS \$3.99



FRANÇOIS COUPERIN PIECES DE CLAVECIN \$3.99

VASTE CHOIX

33/45 INC.

POUR LES SONS DE VOTRE TEMPS MAIL ST-ROCH (face Pollack) 529-6024

1er étage Disques: "Pop", Classiques, Jazz, Français, Québécois, Folklore International, Enfants, Cinéma, Cassettes et 8 pistes pré-enregistrées. Accessoires ruban magnétique, cassettes, nettoyeurs à disques et autres. 2e étage Salon de haute fidélité et télévisions.

COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ

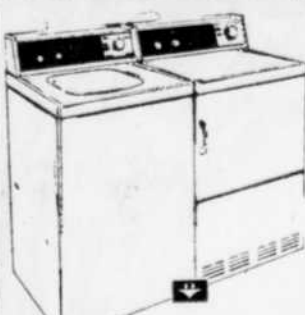
A LIQUIDER REPRISE D'ASSURANCE (FEU) Plus de \$100,000 de produits REALISTIC

33 1/3 à 66 2/3%

de rabais sur toute cette marchandise

SYSTEMES DE SON

C.B. • RADIOS D'AUTOS • MICRO-ORDINATEURS • RADIO AM et FM • ANTENNES • CALCULATRICES • WALKIE-TALKIE • PIÈCES • TOUR DE 40 PIEDS • JEUX POUR TV • BILLET • FILS • PETITS OUTILS (CORRECTEUR) (SURVOLTEUR) • NOMBREUSES PIÈCES POUR TECHNICIENS ET AMATEURS D'ELECTRONIQUE.



LAVEUSE ET SECHEUSE

Hotpoint Blanc

L'ensemble seulement \$589

Disponibles séparément Service inclus



REFRIGERATEUR

Hotpoint 15.3 pi. cu.

sans givre 2 portes Blanc \$499

Service inclus.



CUISINIERE 30"

Hotpoint Blanc

Seulement \$359

Service inclus.



LAVE-VAISSELLE

Hotpoint

Aussi, mobiles à des prix incroyables.

N.B. Les illustrations peuvent ne pas être conformes aux modèles offerts.

DES SPECIAUX POUR TOUTES LES PIÈCES DE LA MAISON

Exemple: LIT-MATELOT AVEC MATELAS \$199

FUTURS MARIÉS

Venez voir sans faute, nos ménages complets A DES PRIX INCROYABLES

MOBILIER DE SALON

Rég. \$999 pour \$699 (autre à plus bas prix)

MOBILIER DE CUISINE

Rég. \$459 pour \$359 (autre à plus bas prix)

MOBILIER DE CHAMBRE

Rég. \$829 pour \$499 (autre à plus bas prix)

JEANS

Marques réputées. (légères imperfections)

Adultes Rég. \$27.99 pour \$10.99

Enfants Rég. \$12 et \$20 pour \$5.55 et \$7.95

USAMEUBLES GIROUX Ltée

POSSIBILITES D'ECHANGES COMPAREZ

NOUS 8 ETAGES DE VESTIBULES OUVERTS AU 10, SAULT-AN-MATELOT, 694-1551

Seulement au 79, St-Vallier est - 525-4683

COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ

COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ - COMPAREZ



Un sheik c'est chic

Le sheik Ahmed Zaki Yamani, ministre des Richesses naturelles (le pétrole) de l'Arabie saoudite, était au Château Frontenac, mardi, avec toute sa suite et ses neuf "body guards". Monsieur ne passait pas inaperçu même s'il était venu incognito. Entre autres financiers, il a rencontré Paul Desmarais qu'il a qualifié de "vieux ami". Par ailleurs, le "jet set" des compagnies pétrolières de l'Amérique du Nord était aussi à Québec et j'ai personnellement rencontré au bar du Café canadien, mardi midi, un des patrons de la compagnie Mobil Oil qui avait fait un voyage spécial à Québec pour rencontrer le sheik. Le bonhomme repartait pour New York dans l'après-midi, à bord de l'avion de la compagnie.

Les Arabes avaient réservé deux suites et huit chambres au Château, par téléphone. Un téléphone de la Arabian American Oil Co. de New York. Le sheik est arrivé à minuit, dans la nuit de lundi à mardi, et il est reparti vers 21h, mardi soir. Lui aussi dans un jet privé.

Entre-temps, "Crésus" est allé magasiner, avec sa "gang" chez Holt Renfrew. Le groupe a quitté l'hôtel avant 17h et il a magasiné pendant 45 minutes. La direction de l'établissement n'a pas fermé son magasin, à 17h30, comme elle le fait habituellement. Elle a attendu le départ du sheik.

Mise à part cette petite promenade chez Holt Renfrew, le sheik n'est pas sorti de sa chambre. Son incognito a été respecté.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

Une canne de \$40,000

Les 29 clubs Lions de la grande région de Québec uniront leurs efforts les 17, 18 et 19 mai afin de recueillir la somme de \$40,000 nécessaire pour combler le déficit des bureaux régionaux de l'Institut national canadien pour les aveugles à Québec et Lévis.

Pour ce faire, près d'un millier de Lions et d'amis des aveugles offriront à la population une petite

canne blanche, et cela pour la 23e année consécutive. Le président honoraire de la campagne, M. François Lacombe, des Nordiques de Québec, s'est dit convaincu qu'après le succès remporté l'an dernier alors que \$30,500 avaient été recueillis, la population de la région continuera d'appuyer les Lions pour l'aide qu'ils apportent à quelque 600 aveugles de la région.

Mon carnet mondain

L'atelier Julien

L'atelier de céramique Julien, sis au 909, boulevard Pie-XII à Sainte-Foy, présente, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 26 mai, son exposition annuelle dans la cour Eaton de Place Sainte-Foy. Cette corporation sans but lucratif offre aux artistes de l'argile et plusieurs services. Vous aurez plus de renseignements sur ces services en téléphonant à 653-4939.

Les Vaillancourt

Il y a plus de 300 ans, Robert Vaillancourt s'établissait à Sainte-Famille, île d'Orléans. Le 25 août, les descendants Vaillancourt ont l'intention de "fêter ça". Les intéressés n'ont qu'à écrire au Comité des familles Vaillancourt, CP 11, Saint-Laurent, île d'Orléans, comté de Montmorency.

Malades mentaux

La Commission des citoyens pour les droits de l'homme est un organisme à but non lucratif ayant

pour objet de faire respecter les droits des malades mentaux et d'accomplir une réforme dans le champ de la santé mentale. Toute personne qui croit avoir été victime d'abus sur ses droits fondamentaux dans le domaine de la psychiatrie peut communiquer avec la commission en téléphonant à 534-3035.

Kirouac-Kérouac

Maurice-Alexandre LeBlanc de Kérouac, l'ancêtre de tous les Kirouac-Kérouac, est arrivé en Nouvelle-France en 1730 et se fixa à Kamouraska. L'année 1980 marquera donc le 250e anniversaire de l'arrivée de l'ancêtre et, à cet effet, un comité central prépare, depuis un an, la célébration de cet événement. Le comité de la région de Québec tiendra une rencontre-buffet en préparation de cette fête, le samedi 16 juin, au centre des loisirs Saint-Sacrement. Pour plus de renseignements, vous n'avez qu'à communiquer avec Louis et Jacques Kirouac aux numéros suivants: 663-3654 ou 653-8517.

Jogging populaire

Dans le cadre de la semaine de la police, le comité organisateur des épreuves sportives policières et Kino-Québec invitent les policiers, les enfants et les adultes de la région 03 de Québec à participer à un jogging populaire de cinq et dix kilomètres, samedi prochain, dans les rues de Québec. Le départ sera donné à 14h au musée du Québec

sur les plaines d'Abraham.

Les inscriptions seront prises sur place, le jour même, de 11h à 13h: elles seront de \$1 pour les adultes et gratuites pour les enfants. De nombreux prix seront distribués et tous les participants recevront un médaillon commémoratif.



Et le fameux tunnel...

La planification, c'est l'art de se tromper en ayant tout prévu. La plus belle histoire pour confirmer cette affirmation est celle du tunnel du Grand Théâtre.

Lorsque l'on a construit le Grand Théâtre, il y a une quinzaine d'années, il était alors question d'édifier, juste à côté, le nouveau palais de justice de Québec. Sous ce palais de justice, l'on devait construire un immense stationnement souterrain devant, le soir venu, être à la disposition des usagers du Grand Théâtre.

Les planificateurs et les "zingénieurs", croyant alors bien faire, construisirent donc un tunnel, sous la rue Claire-Fontaine, afin de pouvoir un jour réunir l'édit stationnement souterrain... lorsqu'il se serait construit. Le tunnel est aujourd'hui bel et bien sous vos pieds entre le Grand Théâtre et le stationnement contigu. Mais il ne servira sans doute jamais.

Depuis cette lointaine époque, d'autres "zingénieurs" et d'autres planificateurs ont décidé que le palais de justice serait plutôt construit près de la gare du Palais. Entre-temps, la compagnie La Laurentienne agrandissait ses bureaux créant ainsi des centaines de places de stationnement souterrain... mais dans le quadrilatère opposé à celui qui avait été choisi pour construire le palais de justice.

On se retrouve donc aujourd'hui avec un tunnel qui ne mène nulle part et avec un stationnement souterrain qui n'est réuni au Grand Théâtre par aucun corridor.

Puisque les gouvernements ont trouvé assez d'argent pour agrandir le Colisée peut-être en trouveront-ils également pour creuser un tunnel entre le Grand Théâtre et le stationnement de La Laurentienne?

De moins en moins rare

Le 12 janvier dernier, LE SOLEIL mentionnait que le cap Tourmente avait reçu de la "visite rare" en l'occurrence, une chouette cendrée, le plus gros de nos hiboux.



Il y a un mois, une autre "chouette cendrée" était vue sur les plaines d'Abraham. Cependant, c'est sans doute Louis Morin, de Sainte-Foy, qui le premier a eu l'honneur de photographier une chouette cendrée dans la région. La photographie ci-jointe a été prise l'automne dernier, soit plusieurs mois avant que la première chouette cendrée, celle du cap Tourmente, ne fasse la manchette de nos journaux. La chouette en question avait pris possession du boisé de l'école St-Denis, à Sainte-Foy... et elle y a passé l'hiver.

L'hypothèse avancée pour répondre à la présence de cet oiseau de l'ouest dans l'est, veut que ce superbe oiseau dont les ailes peuvent atteindre cinq pieds d'envergure, se soit pointé de ce côté-ci du pays après avoir éprouvé de la difficulté à trouver sa nourriture dans les Rocheuses. La chouette cendrée se nourrit de petits rongeurs.

VOTEZ GAGNANT

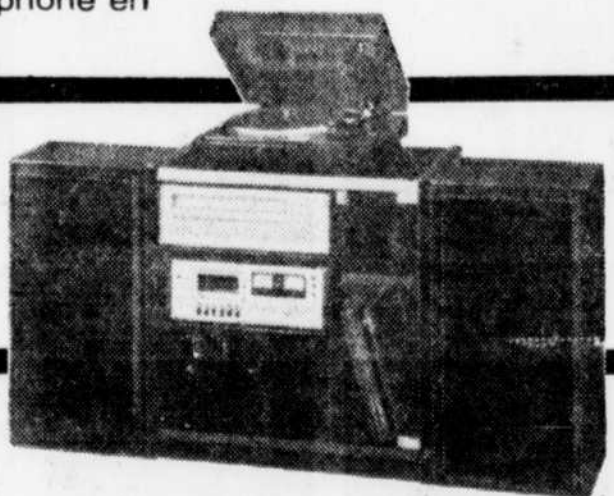


Facilités de paiement

STEREO SR-304/HFC-101
Table tournante
A cartouche magnétique.
Base et magnétophone en SUS.

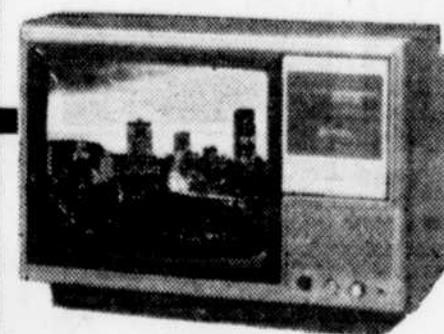


\$529



Généreuse allocation d'échange

TELECOULEUR
Ecran de 14"



CR-338
Contrôle à distance, muni d'un convertisseur, prise d'écoute.

GARANTIE 3 ans
Sur pièces et main-d'œuvre et 5 ans sur transistors.

PRI X GAGNANT



LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR
A. Cloutier
RADIO T.V.
840, RUE MYRAND, STE-FOY - 527-8123 - 688-1184
SERVICE EFFECTUE PAR NOS PROPRES ELECTRONICIENS



Vous croyez que les diamants Birks sont chers? Lisez ceci!

Nos prix sont en vérité les plus bas, et voici pourquoi:

Nous achetons de milliers des carats de diamants à la fois, directement à la source, et nous fabriquons les bagues dans nos propres ateliers. Nous éliminons ainsi les intermédiaires — une économie dont nous faisons profiter nos clients.

On pourrait citer plusieurs cas où le prix régulier des diamants Birks demeurerait inférieur à des prix coupés de 40% dans d'autres magasins. Nous vendons même à des marchands étrangers tellement nos prix sont avantageux.

Birks ne vend pas cher. Ça, c'est sûr!

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

faits divers

Deux témoins avouent avoir frappé Michel Lajeunesse

par Guy DUBÉ

Deux des trois témoins principaux, qui ont défilé, hier, devant le coroner Maurice Lagacé, ont avoué avoir frappé à coups de poing et à coups de pied le Lévisien Michel Lajeunesse jusqu'à ce qu'il ne bouge plus, dans la nuit du 24 au 25 avril dernier. Il s'agit de Daniel Perreault, un barman de 24 ans, et de Gérard Edward, un serveur de 26 ans, tous deux domiciliés au 49, rue Saint-Louis, à Lévis.

Quant au troisième témoin principal, Simon Bégin, de la côte du Passage, à Lévis également, son rôle dans cette affaire semble s'être limité à la complicité après le fait, puisqu'il a juré n'avoir rien vu de la bataille de rue et n'avoir que transporté le cadavre de Lajeunesse dans le coffre de son automobile.

Le coroner Lagacé a remis à mardi prochain, jour des élections fédérales, le prononcé de son verdict dans cette cause.

Selon les faits mis en preuve au cours de l'enquête publique d'hier, la victime Lajeunesse a été sauvagement battue à mort par Perreault et Edward, à sa sortie du bar "Le Rouge", dans la côte du Passage, à Lévis, vers 3h le matin du 25 avril dernier.

Perreault et Edward ont affirmé que Lajeunesse les "écoeuraient" souvent. "J'ai 'vargé' dessus avec mes pieds, sur le corps et sur le visage", a relaté Perreault. "On l'a frappé à coups de pied et à coups de poing pendant quatre à cinq minutes; il est tombé par terre. Je me suis penché, il était mort. Je l'ai traîné jusqu'à l'auto à Simon", a déclaré pour sa part Edward.

Simon Bégin a déverrouillé le coffre de sa Valiant, Edward y a déposé le cad-

vre et le trio a fait route de Lévis à Saint-Louis-de-Pintendre, où le corps a été jeté dans un fossé près de la route Mgr-Bourget.

A peu près cinq heures plus tard, un trappeur faisait la macabre découverte et la Sûreté du Québec, détachement de Charny, était aussitôt alertée.

Les enquêteurs de l'es-

couade des crimes contre la personne ne tardaient pas à mettre la main au collet du trio Perreault-Edward-Bégin, après avoir vérifié plusieurs faits, dont des traces de pneus sur l'accotement de la route où a été abandonné le cadavre.

Le pathologiste Richard Authier s'est rendu sur les lieux et a constaté le décès.

En fin de journée, il pratiquait une autopsie sur le corps de Lajeunesse et en arrivait à la conclusion que la victime est décédée de contusions cérébrales, d'un oedème cérébral et d'une légère hémorragie intracraniale. Sa tête, son visage, son cou, sa région thoracique et son flanc gauche portaient la trace de nombreuses marques.



Simon BÉGIN



Gérard EDWARD



Le Soleil, Gilles Lafond
Daniel PERREAULT

ACHETONS MONNAIE ET OR DE TOUTES SORTES

Payons pour
10¢ - 25¢ - 50¢
et \$100 de

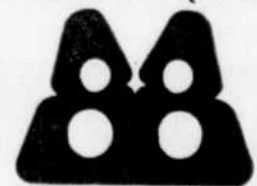
1966 et moins	400%
1967	300%
1968	200%

CENTRE PHILATELIQUE DE QUÉBEC INC.
298, rue de la Couronne, Québec
ACHETONS COMPTANT

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal
Chambres à partir de \$8.25 par personne (2 par chambre)
RES.: (514) 322-8640

BOUTIQUE



MASCULINE

L'homme polyvalent...

Toujours entre deux avions, d'un rendez-vous à l'autre, il n'a pas le temps de veiller à chaque détail de sa tenue. Il doit compter sur des vêtements confortables, impeccables en tout lieu.

La Boutique Masculine répond à ses exigences.

3195, Chemin Ste-Foy (Centre d'achats de la Colline) Ste-Foy - 656-9508



★ LE CLOU DU SPECTACLE ★

Bee Gees Spirits Having Flown 599 ch. L.I.	Bee Gees Main Course 599 ch. L.I.	Donna Summer A Love Trilogy 899 ch. L.I.	Donna Summer Love to Love You 999 ch. L.I.
Bee Gees Here at Last... Live 799 ch. L.I.	Bee Gees Gold Volume 1 599 ch. L.I.	Donna Summer Once Upon a Time 899 ch. L.I.	Donna Summer Live and More 999 ch. L.I.
Village People A 599 ch. L.I.	Village People B 599 ch. L.I.	Village People C 599 ch. L.I.	Village People D 599 ch. L.I.

Ces longs jeux sont aussi disponibles sur bandes 8 pistes et cassettes à prix d'aubaine.
La politique de remboursement de Towers n'est pas un vain mot!
Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, dites-le nous! Il vous sera remboursé (sans qu'il soit sous garantie) ou échangé, avec un sourire!

Faites Confiance à Towers

Heures d'ouverture:
Lun. à mer.: jusqu'à 17h30
Jeu. et ven.: jusqu'à 21h
Samedi: jusqu'à 17h

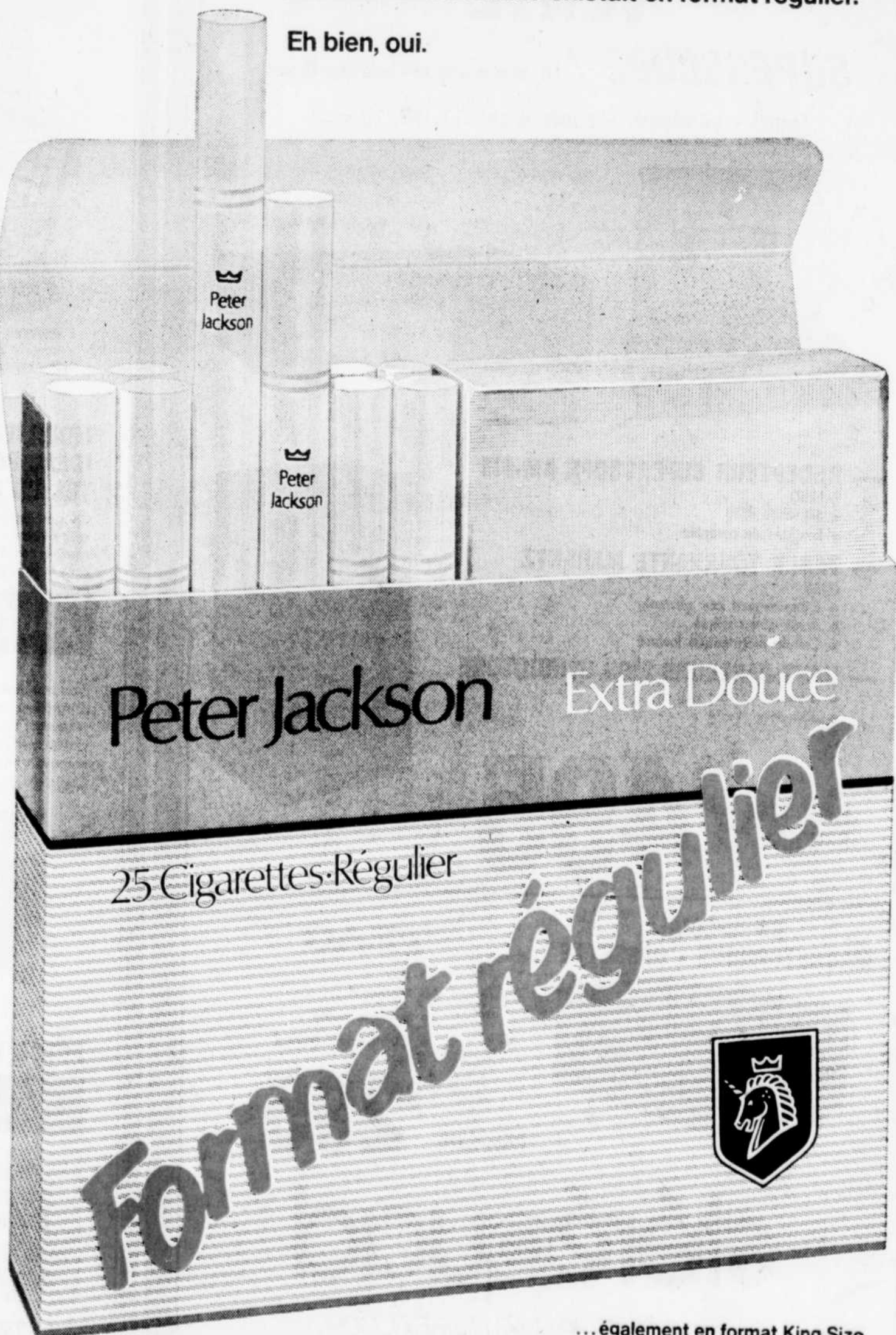
Stationnement Gratuit

Place Laurier Ste-Foy, Qué.



Vous vous êtes peut-être déjà demandé si la Peter Jackson Extra-Douce existait en format régulier.

Eh bien, oui.



... également en format King Size

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Formats King Size & régulier: "goudron" 7 mg, nicotine 7 mg.

faits divers et justice

Un fermier a trouvé les trésors volés de Ste-Anne

par J.-Claude RIVARD

M. Paul-Emile Bouchard, de Petite-Rivière-Saint-François, a raconté, hier, que c'est en faisant une marche sur sa ferme, en compagnie d'un petit-fils, qu'il a fait la découverte d'objets devant, ultérieurement, être identifiés comme faisant partie du trésor de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

M. Bouchard était appelé à la barre par Me René de la Sablonnière, représentant du ministère public, au procès du Québécois Sylvio Huot, accusé des vols survenus à Sainte-Anne, pendant les nuits du 28 au 29 août 1978 et du 11 au 12 septembre. Dans le premier cas, on a dérobé des

vases sacrés et des bijoux évalués à \$85,000 à l'Historial. Dans l'autre, ont été dérobées les couronnes posées sur la tête de personnages (sainte Anne et Marie, enfant), une valeur de \$3,500.

Le procès se déroule devant jury, sous la présidence du juge Louis Doiron, de la Cour supérieure.

Le témoin a déclaré qu'il se promenait, en bordure du bois voisin de la route 138, lorsque son petit-fils trouva quelque chose de doré. On crut d'abord que c'était du papier métallique. Mais on dégagait du tapis de feuilles récemment tombées, un objet boueux, brisé, terni et aux formes indéfinies. Un peu plus loin, on trouva également dans les feuilles, un objet

semblable. A une vingtaine de pieds, dans le fossé de la route et au milieu des herbes, on découvrit un autre objet, que le témoin a identifié, hier, comme étant le pied du "grand ostensor des pèlerins". Les deux autres pièces ont été identifiées comme étant un calice et un ostensor de style gothique.

M. Bouchard a révélé avoir apporté ces curieux objets à son domicile où son épouse entreprit de les laver et de les polir. M. et Mme Bouchard les ont montrés au curé de la paroisse, lequel exprima l'avis qu'il pourrait bien s'agir d'objets provenant de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. C'est d'ailleurs ce curé qui a prévenu

les Pères Rédemptoristes de la découverte faite.

Le père Gagné

Antérieurement, au cours de la journée d'hier, le père Lucien Gagné, recteur de la basilique et supérieur de la communauté des rédemptoristes, avait révélé qu'immédiatement après le vol survenu à l'Historial, en août, il ordonna à son sacristain d'enlever les couronnes serties de bijoux ornant la tête des personnages de la statue miraculeuse pour les ramener par de fausses couronnes de laiton garnies de fausses pierres. Ce sont les couronnes qui furent dérobées pendant la nuit du 11 au 12 septembre.

Par ailleurs, le père Gagné a dit avoir entendu cette réflexion de l'accusé, lors de son enquête préliminaire, au début d'octobre: "La prochaine fois, je la ferai sauter."

Il révèle être monté à l'appartement habité par l'intimé avec d'autres collègues où on a procédé à une perquisition. Il dit avoir trouvé dans le premier tiroir d'une petite console, un rouleau de ruban gommé, en plastique noir. C'est ce ruban dont un chimiste de l'Institut de police scientifique, a qualifié l'extrémité de "complémentaire" du bout de ruban analogue retrouvé dans la basilique de Sainte-Anne, après le vol.

Les policiers

La journée d'hier s'est terminée avec le témoignage de l'agent Gilles Royer, de la Sûreté du Québec, lequel a dit avoir participé à une opération policière, au domicile de l'accusé, le 14 septembre dernier.

Durant environ quatre heures, quatre voitures non identifiées de policiers ont surveillé les abords de "place Orléans" à Beauport. Puis, vers 17h30, ceux-ci ont intercepté l'accusé arrivant avec sa voiture. M. Royer dit qu'on lui a remis les clés de cette voiture dont il a barré les portes.

M. Royer a aussi révélé avoir fait remarquer la voiture de l'accusé aux bureaux de la SQ, à Sainte-Anne. C'est en vérifiant le contenu du coffre arrière que l'on aurait trouvé une clef minuscule, que le frère Lucien Beaulieu avait identifiée, mardi, comme étant celle de la montre antique qui fut volée à la galerie de l'Historial.

Il se pourrait que le procès des Cossette-Trudel dure une journée

MONTREAL (PC) — Le procès de Louise et Jacques Cossette-Trudel pourrait ne durer qu'un seul jour. C'est du moins ce qu'a déclaré hier, leur avocat, Me Serge Ménard, en réclamant un délai jusqu'au 31 mai.

Accusés de complot, d'enlèvement, de séquestration du diplomate britannique James Richard Cross et d'extorsion, les deux accusés, âgés de 31 ans, avaient d'abord opté pour un procès

aux assises mais, en mars dernier, ils décidaient de confier leur sort à un juge seul.

Puis, hier, au moment où la procédure devait débiter, Me Ménard, qui vient de terminer un procès d'un mois, a réclamé un délai de quelques semaines. A une question du juge en chef Yves Mayrand, des Sessions de la paix, il a exprimé l'opinion que cette affaire

pourrait ne durer qu'un seul jour.

Il est aisé de prévoir que les accusés reconnaîtront immédiatement leur culpabilité puisqu'il apparaît impossible au ministère public et à la défense de faire entendre tous leurs témoins dans la même journée... compte tenu aussi de l'ampleur du sujet et de la cause... qui remonte à 1970.

Visitez
Zip
international
le prêt-à-apporter
du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV
Québec
(418) 871-2221

RECHERCHEES!
FOURRURES USAGEES!

2 DERNIERS JOURS!

Vos fourrures usagées sont précieuses et nous paierons comptant pour presque tout genre de manteau ou veste en fourrure.

Recherchons tout spécialement: Vison, renard, loup, raton-laveur et rat musqué.

Ribnick Furs
224 N. 1st St., Mpls. MN

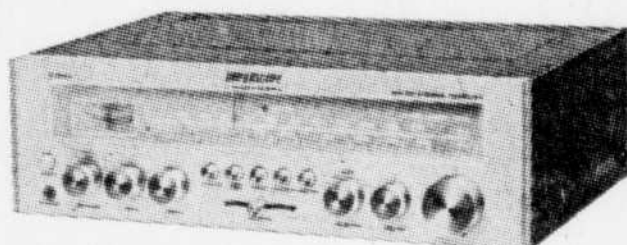
Apportez vos fourrures usagées ou
HOLIDAY INN
395, rue de la Couronne.
Jeudi 17 mai
Vendredi 18 mai
De 10h à 19h.
Demandez le numéro de chambre à la réception.

stéréoquad

VENTE

SUPERSCOPE / de marantz

jeudi - vendredi - samedi les 17, 18, 19 mai



— RECEPTEUR SUPERSCOPE AM-FM

- R-1250
- 50 watts RMS
- Facilités de contrôle

— TABLE TOURNANTE MARANTZ

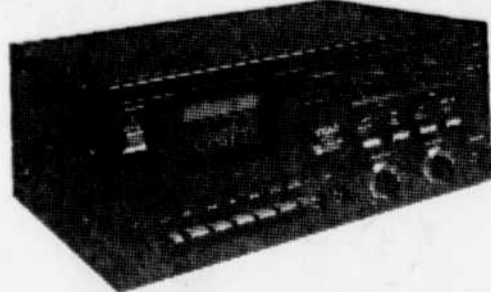
- 6025
- Entraînement par courroie
- Arrêt automatique
- Cellule magnétique incluse

— HAUT-PARLEURS MDS STUDIOTONE

- 3 voies
- 30 watts

Rég. \$765
SPECIAL

\$495

EN SPECIAL:
MAGNETOPHONE - CASSETTE

TEAC

- A-103
- Moteur d.c.
- Système dolby
- Changement frontal

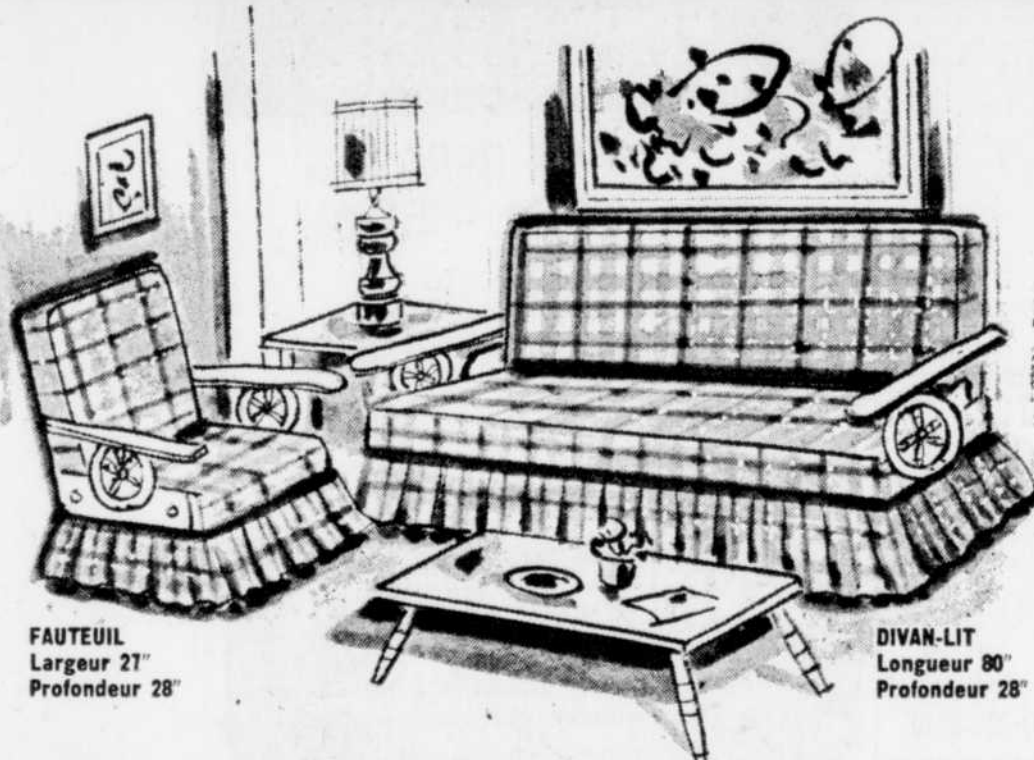
\$295

Rég. \$370

stéréoquad

710 CÔTE FRANKLIN 687-0909

CHEZ HENRI TURCOTTE LTÉE

MOBILIER DE STYLE COLONIAL
A PRIX D'ECONOMIE

FAUTEUIL
Largeur 21"
Profondeur 28"

DIVAN-LIT
Longueur 80"
Profondeur 28"

MOBILIER DE STYLE COLONIAL
IDÉAL POUR BOUDOIR OU SALLE FAMILIALE
TEL QU'ILLUSTRE

Comprenant divan-lit et fauteuil bergant, avec bras en merisier, motif roue de bateau, fini colonial, bien rembourré de caoutchouc mousse et recouvert de tissus de bonne qualité. Choix de 12 couleurs et motifs. Sofa le jour, se transforme en lit la nuit.

PRIX D'ECONOMIE
POUR LES 2 MORCEAUX

\$250

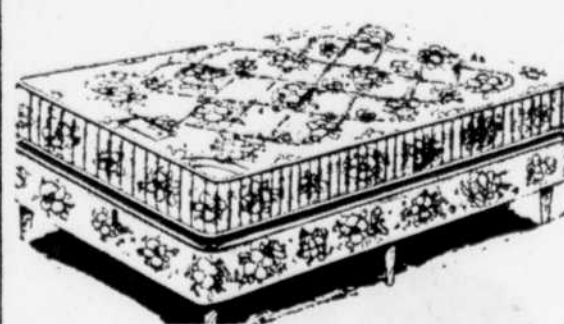
FAUTEUIL BERGANT

Bien rembourré de caoutchouc mousse, recouvert de matériel et vinyle combiné ou recouvert tout vinyle. Choix de 15 couleurs.



PRIX D'ECONOMIE

\$49⁹⁵

ENSEMBLE DE
LIT CONTINENTAL

Comprenant sommier-boîte monté sur 6 pattes, matelas à ressorts recouvert de couette de bonne qualité. Largeurs 30", 36", 39".

PRIX D'ECONOMIE

\$109

FACILITÉS DE PAIEMENT POUR CONVENIR À TOUS LES BUDGETS

LIVRAISON
RAPIDE ET
GRATUITE.
MISE DE CÔTÉ
SANS FRAIS



330, RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC. TÉL.: 529-3365

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HRES. SAMEDI JUSQU'À 17 HRES.

faits divers et justice

Procès Nadeau: les jurés délibèrent

par Marcel COLLARD
Aux six hommes et aux six femmes sur lesquels repose le sort de Patrice Nadeau, le

Il met le feu à sa voiture

SHERBROOKE (PC) — Un individu souffrant, selon la police, de graves troubles mentaux, a stationné sa voiture près de la tombe de ses parents et y a mis le feu.

L'homme âgé d'une trentaine d'années, dont l'identité n'a pas été divulguée, avait hérité de cette voiture à la mort de son père en 1976. La police a expliqué que l'individu, apparemment irrité par des embêtements mécaniques, s'est rendu jusqu'au cimetière au volant de sa bagnole qu'il a ensuite généreusement arrosée d'un liquide inflammable avant d'y mettre le feu.

Peu après que les pompiers eurent éteint les flammes, les policiers ont appréhendé l'individu qui a passé la nuit derrière les barreaux après quoi il a été hospitalisé pour subir un examen psychiatrique approfondi.

juge Ivan Mignault a proposé hier quatre verdicts possibles à l'issue d'un procès instruit en Cour supérieure, chambre criminelle, à Québec, depuis le 30 mars.

Dans son adresse au jury, le juge a indiqué que Patrice Nadeau pouvait être reconnu coupable de meurtre avec préméditation, de meurtre sans préméditation, d' homicide involontaire coupable ou acquitté dans l'éventualité d'un doute raisonnable ou d'une conclusion de légitime défense.

Les jurés ont commencé leurs délibérations à 15h30 et ils ont demandé peu après qu'on mette à leur disposition la retranscription des notes sténographiques du procès. Ils ont également demandé au juge de reprendre son exposé sur les différents verdicts avant d'aller souper à 19h, avisant la cour qu'ils reprendraient les délibérations aujourd'hui, à 9h30.

Durant une heure 14 minutes, hier matin, le procureur du ministère public, Me Carol St-Cyr, a déclaré que le comportement de Patrice Nadeau, accusé de meurtre avec préméditation de son épouse France Caron-Nadeau, âgée de 24 ans, le 2 août 1978, à

Sainte-Brigitte-de-Laval, eut été différent si la mort avait été la conséquence d'un accident. Me St-Cyr a prétendu que Nadeau avait conçu une opération de camouflage, modifiée au fur et à mesure que l'état policier se refermait sur lui. Nadeau, a-t-il poursuivi, a posé tous les jalons de son acte, en s'assurant qu'une fois rendu à son travail il téléphonerait chez lui en présence d'un témoin sous prétexte de consulter son épouse relativement à une soirée de danse; en disant au garagiste où il s'est rendu après avoir constaté la mort de sa femme qu'elle avait été victime d'un coup de feu et en fournissant une fausse piste aux enquêteurs. Il retarde l'échéance en offrant aux policiers de se soumettre à une épreuve de vérité et il faut se demander s'il ne s'agissait pas d'un "bluff".

En défense, a ajouté le procureur de la poursuite, Nadeau invoque la panique, l'intérêt pour ses enfants; l'allégué que sa femme semblait bizarre et il parle de médicaments que sa mère retrouve mais qu'on ne dépose pas dans la preuve. Il en est de même pour le reçu signé par un avocat entré en possession de la collection de monnaie, mais que la défense n'a pas montré.

Dans son témoignage, a précisé Me St-Cyr, l'accusé nie les passages de ses déclarations aux enquêteurs qui n'accreditent pas suffisamment la théorie de l'accident et il prétend ignorer qu'un deuxième coup de couteau avait été porté.

Le juge Mignault

Dans son adresse, le juge Mignault a déclaré aux jurés que les témoignages sur la collection de monnaie et les revenus que l'accusé a prétendu obtenir sont des éléments pouvant leur servir d'indice sur la crédibilité des propos tenus par Nadeau sur les faits essentiels.

Il a repris certains éléments de la preuve, notamment le témoignage du médecin légiste, venu dire que la victime ne pouvait s'être infligée elle-même les coups en raison de la trajectoire des plaies. Il rappela également la déclaration de l'accusé, au cours de son témoignage, sur les événements du 2 août 1978 et il fit observer aux jurés qu'il leur appartenait de décider si Patrice Nadeau a dit la vérité quand il invoque la panique pour

quitter la maison, pour simuler le vol du coffre-fort ou si le plan avait été pensé d'avance.

RESTAURANT MYKONOS

CUISINE GRECQUE AUTHENTIQUE

POUR RESERVATIONS:
692-2048

1066, RUE ST-JEAN

renovation terminée
MAINTENANT OUVERT

Annance

ENTRE NOUS

Marie Robert



Le printemps et l'été apportent des modifications dans nos habitudes quotidiennes. De l'excursion de fin de semaine au changement de nourriture... et aux troubles digestifs il n'y a qu'un pas.

Depuis de nombreuses années, l'extrait de fraises des champs est le remède classique éprouvé pour soulager les maux causés par les crampes intestinales et la diarrhée. Mais personne n'avait encore trouvé le moyen de lui ôter son goût désagréable. Or, les techniciens de Dodds ont mis au point un nouvel extrait de fraises des champs d'un goût plus agréable qui, bien que toujours pharmaceutique, est cependant assez anodin pour que l'on ne soit pas tenté de considérer le remède pire que le mal. Calmant, non constipant, l'Extrait de fraises des champs Dodds agit efficacement pour les enfants aussi. Avant que l'été arrive, faites-en provision pour en avoir toujours sous la main au moment opportun.

DES REPAS NOURRISSANTS A BON MARCHÉ N'ENIGENT PAS TOUJOURS UN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ. Profitez des offres spéciales, et plus spécialement des soupes. Elles sont très utiles pour les plats qui peuvent être préparés à l'avance... et offrent une façon pratique de partager la compagnie de vos invités. Voici ma recette préférée: 1 1/2 lb de bœuf à ragoût maigre; 1 pot de mélange pour soupe à l'oignon lyophilisé; 1 canette de soupe aux champignons (non diluée); 1 canette de soupe de vin rouge sec (ou moitié vin, moitié eau); 1 oignon moyen émincé. Mettre le bœuf dans un plat-casseroles sans le brunir. Mélanger tous les autres ingrédients et les verser sur le bœuf cru. Faire cuire pendant 2 heures au four à 350°. Donner 6 portions. La sauce devient brune, comme une sauce Stroganoff. Servir avec du riz ou des nouilles et une salade.

Permettez-moi de vous parler de ma dernière découverte en matière de soins de la peau... une lotion nettoyante appelée Lotion Ten-O-Six de Bonne Bell. Si vous, ou quelqu'un de votre famille, avez des problèmes cutanés: boutons, points noirs, etc., je vous engage à essayer la Lotion Ten-O-Six aujourd'hui même. Ce produit vous aidera à obtenir une peau nette et un teint frais et sain. J'ai toujours estimé que si un produit est sur le marché depuis plus de 50 ans (comme c'est le cas de la Lotion Ten-O-Six, il a fait ses preuves... A propos, la compagnie Bonne Bell propose une vente réclame printanière consistant en un rabais de 50% sur le prix courant au détail du gallon de Lotion Ten-O-Six et de 1/3 du prix du flacon de 480 ml. Recherchez donc la Lotion Ten-O-Six dans les principales pharmacies et les grands magasins... et entre nous, vous ne le regretterez pas.



Geneviève Morel

Notre expérience de 45 ans en spécialité de Prothèses du sein
NOUS PERMET DE VOUS DIRE QUE LES TROIS GRANDES MARQUES CI-DESSOUS COMPTENT PARMI LES MEILLEURES AU CANADA

Spécialités de



Tru Life

de CAMP



TRU LIFE EST TOTALEMENT UNIQUE

Tru Life de Camp protège votre secret. Elle est EFFICACE et absolument CONFORME à votre buste. VOUS SEULE en êtes consciente, avec confiance, équilibre, PLUS FEMME.

FAITE A LA MAIN du meilleur matériel, elle vous assure l'apparence du buste naturel; c'est la véritable image du sein humain, à sa forme, à son poids; le véritable secret de la féminité. Nos spécialistes diplômées se feront un plaisir de vous en donner une démonstration. Se fait en 38 grandeurs.

Silicone

de CAMP



La prothèse Silicone de Camp est conçue spécialement pour convenir parfaitement aux mastectomies simples et modifiées. Elle est recouverte d'une enveloppe en silicone douce, non humide, et qui permet des mouvements naturels. De plus elle est SANS COUTURE, ce qui élimine des risques d'irritation. Le contenu de silicone donne un équilibre, un poids et des mouvements naturels. Bien ajustée aux contours du corps de la femme, elle ne se distingue pas de l'autre sein naturel.

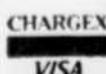
Amoena

de CAMP



Enfin, la AMOENA de Camp convient aussi pour les mastectomies modifiées et radicales. Elle est modélisée comme un sein avec une légère prolongation qui s'adapte à la forme naturelle du muscle du sein. Portée sur la peau, la prothèse AMOENA adopte la température du corps. Elle lui donne rapidement la sensation de faire partie du corps. L'intérieur est creux, ce qui permet à l'air de circuler, et prévient l'inconfort de la transpiration. Une fine couche de polyuréthane, semblable à la texture de la peau protège la gelée de silicone, mais compromet ni les mouvements, ni l'élasticité naturelle.

COMME VOUS LE VOYEZ LES TROIS PROTHESES CI-DESSUS SONT D'EGALE MERITE. Le choix dépend de l'état de votre sein à la suite de l'opération, ou de vos préférences. Nos spécialistes diplômées sont là pour vous consulter et vous ajuster parfaitement. S.v.p. prenez rendez-vous au préalable: 522-1504



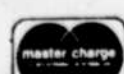
Livraison partout Québec et Lévis.

Geneviève Morel

Spécialiste en Corseterie médicale et esthétique

287, rue St-Joseph est

522-1504



2 heures de stationnement gratuit.

Le tennis pour tous!

Aimez-vous jouer au tennis, vous amuser, voyager et participer à un tournoi national? Peut-être même jouer devant les caméras de télévision?

Dans ce cas, voici le **Défi Buick de tennis national double mixte**. C'est une nouvelle série annuelle de tournois réservée strictement aux amateurs qui jouent au tennis pour l'agrément et en catégorie double mixte seulement.

Le **Défi**, programme destiné au grand public, sera disputé en quatre étapes: d'abord en juillet et en août dans 128 sites locaux dans tout le pays, puis dans 32 sites territoriaux le 8 septembre, ensuite dans 8 sites régionaux pour les semi-finales du 15 septembre, en se terminant par les finales nationales du Défi Buick des 28 et 29 septembre. Les finales et la remise de la Coupe seront télé-diffusées dans tout le pays.

Tout le monde gagne! Chaque équipe remporte quelque chose mais, naturellement, les équipes gagnantes remportent davantage: plaques, trophées, etc. En plus de la Coupe du Défi Buick, les vainqueurs de la finale bénéficieront d'un voyage tous frais payés pour quatre personnes à Wimbledon (Angleterre) afin d'assister aux Championnats de 1980 (valeur est. \$5,000). L'équipe classée deuxième bénéficiera de vacances tous frais payés pour quatre personnes en un lieu désigné au Canada, où elles pourront jouer au tennis (valeur est. \$3,000).

Inscrivez-vous dès maintenant afin de participer? Le Défi Buick s'adresse aux citoyens canadiens et aux personnes domiciliées au Canada de façon permanente et ayant au moins 18 ans au 31 décembre 1978.

Les deux membres de chaque équipe doivent être des amateurs et n'avoir jamais été classés dans aucune catégorie à l'échelon national ni dans les catégories Open et Junior pour hommes et pour femmes à l'échelon provincial à quelque moment que ce soit au cours des cinq dernières années (depuis janvier 1974). (Y compris les catégories étrangères équivalentes.) Les joueurs professionnels à temps plein ou partiel (toute personne rémunérée pour enseigner le tennis), les coordonnateurs du Défi Buick, les responsables et le personnel de Tennis Canada et des associations provinciales ne sont pas admissibles.

Des brochures relatives au tournoi et des bulletins d'inscription sont livrables sur simple demande dans tous les établissements Buick ainsi que partout où est exposé le "présentoir" du Défi Buick. On peut également les obtenir en remplissant le bon et en l'envoyant au BUREAU DU DÉFI BUICK, 40 St. Clair Avenue West, Toronto (Ontario) M4V 1M6.

COMMANDITÉ PAR: GM, Canada, BUICK

au nom de votre concessionnaire Buick

Veuillez m'envoyer une brochure du tournoi du Défi Buick et un bulletin de participation.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____

Pour être valables, les bulletins d'inscription doivent porter le cachet de la poste du 17 juin 1979 au plus tard

LE DÉFI BUICK

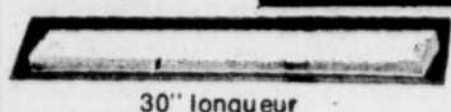
Sancionné par Tennis Canada

Fournisseur officiel

5-1704

VENTE printanière

FLUORESCENTS



30" longueur
1 1/4" épaisseur

SPÉCIAL 22⁹⁵



18" longueur
1 1/4" épaisseur

SPÉCIAL 15⁵⁰

ENCASTRÉE

5 1/2" profondeur
en aluminium



SPÉCIAL 3⁹⁵
Ampoule 2⁹⁵

LAMPE MODERNE

SUSPENDUE

POUR SALLE À MANGER OU AUTRES



Diamètre 16 1/2"

Hauteur 8"

Couleurs disponibles: blanc, jaune, brun

SPÉCIAL 29⁹⁵

LAMPE SUSPENDUE MODERNE

POUR SALLE À MANGER



Diamètre 16 1/2"

Hauteur 9"

SPÉCIAL 29⁹⁵ (Ampoule non incluse)

Couleurs disponibles: blanc, jaune, brun

LUMIÈRE EXTÉRIEURE



Hauteur 17"

Diamètre 7 3/4"

SPÉCIAL 11⁹⁵

Lite Trend

CES
SPÉCIAUX
PRENNENT
FIN LE 31
MAI 1979



**Mathieu
Luminaire
INC.**

780, RUE COMMERCIALE
SAINT-JEAN CHRYSOSTOME,
CTÉ LÉVIS, QUÉ.

TÉL.: 839-0359
839-6025

SPÉCIALITÉ

LUMINAIRE RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 17h.

Stoppez le massacre crient les orignaux

Plus de 60 orignaux ont été tués, l'an dernier, sur les routes 175 et 169 traversant le parc des Laurentides.

"Un véritable massacre", dénonce l'Association des orignaux regroupés (AOR), dans la première édition du journal Orignac qui sera distribué aux automobilistes pendant tout l'été par les agents de conservation

de la faune et par les policiers de la Sûreté du Québec, détachement de l'Étape.

L'AOR rappelle aux automobilistes que la vitesse maximum permise dans le parc est de 90 km-h et non 120 ou 140 km-h comme certains le croient.

Dans le journal en question, le père d'une jeune victime (un veau de 485 livres) s'est confié à un reporter du poste SQAM: "Il n'y avait aucun raison pour qu'un tel accident arrive. Mon fils passait tranquillement son chemin lorsqu'une voiture roulant à 120 km-h, une vitesse excessive pour qui connaît tous les dangers de la route, l'a renversé. C'est horrible! Et dire que j'ai choisi de vivre dans une réserve pour que ma famille soit en sécurité. Avec tous les autres animaux qui vivent dans ces lieux, je formule le voeu que des mesures de sécurité de plus en plus sévères soient mises sur pied afin que cesse le massacre".

Le dépliant remis aux automobilistes, rappelle certains points à bien surveiller:

- les passages d'animaux;
- la vitesse;
- les brusques changements de température;
- les dépassements sur une ligne double, dangereux;
- la visibilité nulle ou réduite;
- le port de la ceinture de sécurité;
- la présence d'un seul garage sur 210 kilomètres de route;
- la boisson, "le pire fléau".



**photo
contact**

Matériel neuf et usage:
845, rue St-Jean, Québec
G1R 1R2 529-5811

Visitez
zip
international

le prêt-à-apporter
du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV,
Québec
(418) 871 2221

Jolie mariée
qui vole sur un
nuage de rêve!

Dans un ravissant
ensemble de
chiffon et
d'alengon.
Un effet de
cape transparente
retenue aux
poignets par
des bracelets
d'alengon.

Voyez notre
collection de
robes de soirée,
robes d'après-midi,
ensembles de
voyage et
ensembles sport.

LOUSON LITE

275, St-Joseph est, Québec
(entre Dorchester et Caron)

ENFIN, NOUS SOMMES A CHARLESBOURG

(PLACE
LIRAY)



BICYCLETTE

CCM

AMBASSADOR
EQUIPE
10 vitesses,
dérailleur Simplex.

129⁸⁸

Rapido

pour juniors.
A partir de

54⁸⁸

PEUGEOT

Modèle UG 45,
10 vitesses.
Roues: 24".
**PRIX
MASSICOTTE**

129⁸⁸

**ATELIER DE REPARATION
DE BICYCLETES**

MECANICIENS QUALIFIES ET SERVICE DE PIECES

massicotte sports

CHARLESBOURG (PLACE LIRAY)

Erosion des finances universitaires (Paquet)

par Jean Didier FESSOU

Je suis très inquiet sur l'avenir de l'enseignement supérieur, à la lumière du mode de financement que le ministère de l'Éducation est en train d'élaborer et depuis quatre ans, il y a une érosion constante des ressources financières des universités québécoises.

Tel est le commentaire qu'a fait au SOLEIL le recteur de l'université Laval, Jean-Guy Paquet, à la suite de l'adoption par le conseil de l'université du budget de fonctionnement pour 1979-80. Les dépenses totales de l'université Laval s'élèveront cette année à \$178,500,000, en hausse de 6 pour 100 par rapport au précédent exercice financier. Un déficit de \$2,900,000 est prévu mais il pourra être financé à même les surplus accumulés des années précédentes.

Surplus accumulés grâce au re-comptage des étudiants.

Trois conséquences

Au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL, le recteur Paquet a également expliqué que la diminution des subventions gouvernementales et les modifications des règles de financement des universités entraînaient trois conséquences graves:

« A court terme, les politiques gouvernementales risquent de réduire l'accessibilité à l'université; à moyen terme, elles risquent d'affecter la qualité de l'enseignement et de la recherche; à long terme, il est possible que la province souffre d'une pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée. C'est dangereux de diminuer les ressources budgétaires des universités à court terme car elles sont plus vulnérables qu'il n'y paraît. »

En février 1978, d'expliquer le recteur de l'université Laval, le ministère de l'Éducation amputait le budget des universités de \$12 millions. Et le gouvernement promettait alors de remettre ces \$12 millions aux universités si la Conférence des recteurs réussissait à démontrer que la productivité

des universités québécoises était aussi bonne qu'en Ontario d'une part, que le coût par étudiant n'était pas plus élevé au Québec qu'en Ontario.

Bien qu'une volumineuse étude de la Conférence des recteurs réussisse à démontrer ces deux points, le gouvernement refusa de remettre aux universités l'enveloppe de \$12 millions.

Le manque à gagner pour l'université Laval a été de \$2,3 millions en 1978-79 et sera encore de \$2,3 millions cette année.

Redistribution des ressources

Lors du dernier exercice financier de la province, \$584 millions ont été accordés aux universités. Plus une rallonge de \$42 millions en cours d'exercice.

Cette année le montant n'a pas encore été arrêté officiellement mais les milieux généralement bien informés s'attendent à ce que le gouvernement alloue quelque \$670 millions aux universités. Soit une augmentation réelle de l'ordre de 6 à 7 pour 100.

A toutes fins utiles, les universités sont contraintes de se "serrer la ceinture" et de procéder à une redistribution interne de leur ressource.

L'université Laval, n'échappant pas au phénomène, a adopté un budget de \$138,416,000 en hausse de 5,3 pour 100 par rapport à l'année dernière. Sur ce montant, la subvention gouvernementale calculée suivant la méthode habituellement utilisée, est estimée à \$117,558,000.

Bien que ce soit un budget d'austérité, le budget adopté par le conseil de l'université laisse apparaître quelques points positifs:

— création de sept postes d'enseignement à temps plein dont cinq iront à la faculté des Sciences de l'administration;

— affectation d'une somme de \$650,000 pour la création de nouveaux postes de personnel non enseignant dans les facultés et les services;

— le budget spécial de recherche et l'allocation pour auxiliaires de recherche sont augmentés de 20 pour 100;

— le budget d'achat de volumes à la bibliothèque a été augmenté de 12 pour 100.

Des compressions budgétaires importantes se feront à nouveau sentir sur le chauffage et le service téléphonique et une vigoureuse campagne pour économiser l'énergie sur le campus sera lancée dès l'automne.

Enfin, pour 1979-80, le budget d'investissement s'élèvera à \$10,810,000 et la réfection du pavillon Casault se poursuivra selon l'échéancier prévu.

Signalons, pour terminer, que ces mesures d'austérité interviennent alors que les employés de soutien de l'université Laval s'approprient à négocier avec la direction le renouvellement de leurs conventions collectives de travail.



Futurs fiancés qui rêvez de DIAMANT...



ECONOMISEZ \$50 \$100 \$150

et même davantage!

C'est la peine de choisir votre ensemble de jure et bague de fiançailles chez Laliberté. L'assortiment est merveilleux! Vous n'en croirez pas vos yeux! Venez, voyez et comparez les prix en tenant compte de la qualité. Vous constaterez facilement votre économie!

PLAN MISE DE COTE ET CONDITIONS FACILES

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ?

Donnez-lui de la valeur en l'utilisant comme doublure dans la confection d'un chaud manteau d'hiver sur mesure. Venez faire votre choix parmi les nouveaux styles automne 79 en tweed, worsted, camel hair ou papeline dans les tons de brun, camel, tan, vert, noir, rouge, violet, bleu royal. Tailles jusqu'à 18 ans.

SEULEMENT \$400

Léger supplément pour les autres tailles.
Confection pour dames 525-4841 Local 30

CHOIX DES PLUS NOUVEAUX STYLES AUTOMNE 1979

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Commandez tôt pour une livraison rapide cet automne.

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 16 mai, en page F-8 des premières éditions de ce quotidien. Les prix des articles suivants ont été intervertis. Vous auriez dû lire:

BACON TRANCHE
Sodor, sans couenne
la livre **1.18**

NAVETS
Produit du Québec
Canada No 1
La livre **1.19**

DALLAIRE

pour l'affinement local de la silhouette

le traitement aux "autonisables" du docteur g.m. collin

L'AMP cyclique et le DBC, composants des "autonisables", sont deux substances qui ont fait leur preuve.

Qu'est-ce que l'AMP cyclique? C'est une substance naturelle qui se trouve dans toutes les cellules du règne animal et même végétal. L'AMPc a été découvert par le professeur S. S. Kety. Prix Nobel et le DBC (DBC) a été synthétisé par le professeur Posternak. L'AMPc, que l'on trouve dans les adipocytes de la peau a pour principale fonction de favoriser la lipolyse des graisses. L'association avec le DBC réalise une lipolyse accrue permettant une meilleure "dissolution" des graisses. Après 10 séances seulement d'ionisation à l'institut, les diminutions en poids et en centimètres sont importantes et confirmées par des médecins et des kinésithérapeutes européens.



Pour consultation gratuite et évaluation de traitement, prenez rendez-vous.

institut de beauté LOUISE O. BRETON

3187, chemin Ste-Foy, Centre d'achats de la Colline, Ste-Foy - 651-1498

**430, avenue St-Sacrement
681-4124**



MAGUIRE a sélectionné pour vous:



RCA Le Centre Modèle GC37058

Le télécouleur ColorTrak de RCA à écran de 26 po. se caractérise par la syntonisation électronique ChannelLock avec télécommande d'exploration

Le ColorTrak est le téléviseur le plus automatique et le plus perfectionné de RCA. Il compte de plus la nouvelle syntonisation électronique ChannelLock de RCA, la plus précise et la plus automatique des systèmes de syntonisation de toute l'histoire de RCA — ce qui l'améliore d'avantage.

- La nouvelle syntonisation électronique ChannelLock avec télécommande d'exploration vous permet d'allumer et d'éteindre l'appareil, de régler l'intensité du volume et de choisir n'importe lequel des 82 canaux dans l'une ou l'autre des directions — de votre fauteuil. Le syntonisateur ne s'arrête qu'aux canaux déjà programmés. Les indicateurs de l'heure et du canal apparaissent sur l'écran.
- Le dessin LONGUE VIE transistors à 100% est conçu pour une faible consommation d'énergie, une grande efficacité et une longue durée de vie.
- L'autorégulation de la couleur et le système de correction des teintes du visage.
- Le repérage automatique contraste/couleur vous permet de régler le contraste, la couleur et la luminosité à l'aide d'une seule commande au lieu de trois.
- Le capteur automatique de lumière ambiante règle l'image lors de tout changement des conditions d'éclairage de la pièce.
- Le tube-image Super AccuFilter de RCA contient des phosphores teintés qui aident à maintenir les couleurs vives même dans une pièce brillamment éclairée.
- Un meuble de style contemporain fini pacifique sur placage et panneaux choisis de bois dur massif. La base est finie en acier chromé. Gamitures similibois.

La nouvelle télécommande d'exploration électronique de RCA

vous permet de mettre l'appareil en marche et de le fermer, d'ajuster l'intensité du son et de faire de votre fauteuil votre choix, instantanément et silencieusement, parmi les 82 canaux disponibles. Le syntonisateur ne s'arrête qu'aux canaux déjà programmés à la mémoire. Les indicateurs de l'heure et du canal apparaissent sur l'écran.

SUG. \$1,559⁰⁰

ECONOMISEZ \$215⁰⁰

SPECIAL

\$1344⁰⁰

GARANTIE 3 ANS totale, pièces et main-d'œuvre

pensez-y!

Maguire 1324, Maguire Sillery
Le Service
Téléviseurs - Audio - Ebénisterie - Lave-vaisselle -
Buanderie - Réfrigérateurs - Cuisinières de toutes
marques - Egalement, vente d'usagés.
681-7731



Nous acceptons vos chèques personnels.

les élections fédérales

Un gouvernement Clark n'aurait pas un déficit supérieur à celui prévu par Trudeau (de Cotret)

**Célébrez
vos nocces
chez nous!**

Holiday Inn, l'hôtel qui plaît le plus au monde.

Donnez votre réception* au Holiday Inn — et votre première nuit de nocces sera GRATUITE — n'importe où au Canada!

Cette superbe offre est notre cadeau de nocces à vous, lorsque vous faites la réservation pour votre réception de nocces à n'importe quel Holiday Inn au Canada.

Laissez-nous nous occuper de tous les arrangements — nourriture, fleurs, gâteau, musique, enfin tout. Car, après tout, nous donnons plus de réceptions de nocces chaque année que n'importe qui d'autre au Canada. Faites confiance à notre expérience... et amusez-vous.

Et pour couronner le tout — votre première nuit de nocces est gratuite, à tout Holiday Inn au Canada (Vous pouvez choisir parmi 62 d'entre eux!)

C'est une autre raison qui fait de Holiday Inn un maître dans l'art de plaire.

Alors contactez-nous aujourd'hui même!

* Réception minimum 50 personnes.

Québec Centre Ville
395 Rue de La Couronne
Téléphone 647-2611

Québec-St-Foy
3225 Hochelaga
Téléphone 653-4901

Holiday Inn

OTTAWA (PC) — Sous un gouvernement conservateur majoritaire, le déficit budgétaire de l'exercice en cours ne sera pas supérieur aux \$11,4 milliards prévus l'an dernier par le gouvernement libéral, a déclaré hier dans une interview, M. Robert de Cotret, expert économique du Parti progressiste-conservateur et candidat dans la circonscription d'Ottawa-centre.

M. de Cotret s'est empressé d'ajouter que cet engagement demeurerait valable à condition que le gouvernement conservateur soit en mesure, aussitôt après les élections du 22 mai, d'appliquer intégralement et immédiatement son programme économique.

En effet, dit-il, si les élections donnent un gouverne-

ment conservateur minoritaire, l'application du programme serait retardée ou entravée par les incertitudes d'une telle situation.

Ces assurances que M. de Cotret a données au cours de l'interview, vont plus loin que tout ce que le leader du parti, M. Joe Clark, a pu dire jusque-là.

Lors du débat télévisé dimanche entre les chefs des trois principaux partis fédéraux, M. Clark avait déclaré qu'il ne prévoyait pas une aggravation du déficit au cours de la première année d'un gouvernement conservateur, sans pour autant pouvoir le garantir.

A mesure que la date des élections approche, beaucoup d'électeurs ne saisissent pas encore très bien ce

que M. Clark entend dire par "déficit de la relance". C'est pourquoi, M. de Cotret, ex-président du Conférence Board du Canada et un des principaux artisans de la politique économique du Parti progressiste-conservateur, a accepté à se prêter à une interview d'une demi-heure, afin de tirer au clair les intentions budgétaires de son parti.

Controverse surprenante

Il se dit surpris par la controverse soulevée autour de la question du déficit. Tout homme d'affaires qui a eu l'occasion, en période creuse, d'augmenter son budget publicitaire dans l'espoir de stimuler ses ventes, devrait être en mesure de comprendre ce concept de l'augmentation à court terme des dépenses, a dit M. de Cotret.

Il n'a pas l'ombre d'un doute que les quelque \$3 milliards que le parti dépenserait pour relancer l'économie seraient plus que compensés par l'augmentation des recettes.

C'est simplement une question de délai entre le moment où l'on décide de réduire les impôts pour relancer l'économie et celui où les recettes commencent à affluer dans les caisses de la trésorerie fédérale.

Visitez



le prêt-à-apporter
du meuble design

Boulevard Hamel
à l'intersection Henri IV.
Québec
(418) 871-2221

IL NE VOUS RESTE QUE DEUX SEMAINES POUR GAGNER UNE AUTO.

Comme dit l'adage: "Toute bonne chose doit prendre fin," et malheureusement, il en est ainsi pour notre Concours 10^e anniversaire. Deux semaines encore, et ce sera fini.

Aux milliers de gens qui ont contribué à faire de notre concours un véritable succès, nous disons merci. À tous ceux qui n'ont pas eu la chance de participer, nous leur disons de faire vite même s'il reste encore du temps. Il reste encore du temps pour voir la

série complète Honda 1979. Du temps pour apprendre que, selon les plus récentes statistiques de Transport Canada sur l'économie d'essence, les Honda vous en donnent réellement pour votre argent. Du temps pour inspecter en long et en large la Honda Civic Special X. Du temps pour gagner une Honda. Et du temps pour constater pourquoi la Honda était la petite voiture la plus vendue au pays au cours des trois dernières années.

HONDA MÈNE DE L'AVANT AVEC SA TRACTION AVANT.



Toutes les Honda sont munies de la traction avant. D'ailleurs, c'est Honda qui a popularisé la traction avant au Canada, ici où ce n'est vraiment pas un luxe. Voilà pourquoi Honda mène de l'avant et y reste, si bien que, depuis trois ans, la

Honda est la petite voiture la plus vendue d'un océan à l'autre. Alors que la traction avant propulsait la Honda au premier rang, l'ensemble de ses caractéristiques standard l'y maintient. Des caractéristiques telles sa direction à crémaillère, sa suspension entièrement indépendante, sa moquette pleine surface, ses glaces teintées, ses sièges anatomiques entièrement inclinables et, ce qui ne gâte rien, la réputation d'être l'une des voitures les plus agréables à conduire.

GAGNEZ UNE HONDA PENDANT NOTRE ANNIVERSAIRE.

Quoi qu'il ne reste que deux semaines, vous avez encore une chance de gagner l'une des Honda que nous ferons tirer à la fin de notre concours. Vous avez encore une chance de gagner une Honda Accord Hatchback. Ou une Accord 4 portes. Vous avez encore une chance de gagner une toute nouvelle Honda Prelude — la GT réinventée. Ou une des 100 mini-motos Honda Z-50. Et tous ceux qui feront un essai sur route pendant les deux dernières semaines de notre Concours 10^e anniversaire recevront une casquette Honda.

Il reste encore du temps. Mais comme dit l'adage: "Toute bonne chose doit prendre fin." Alors, passez sans tarder chez votre concessionnaire Honda. Il vous donnera tous les détails. Le concours prend fin le 31 mai 1979.

*Source: B.L. P.O. ventes de voitures neuves.
**Quantité limitée.

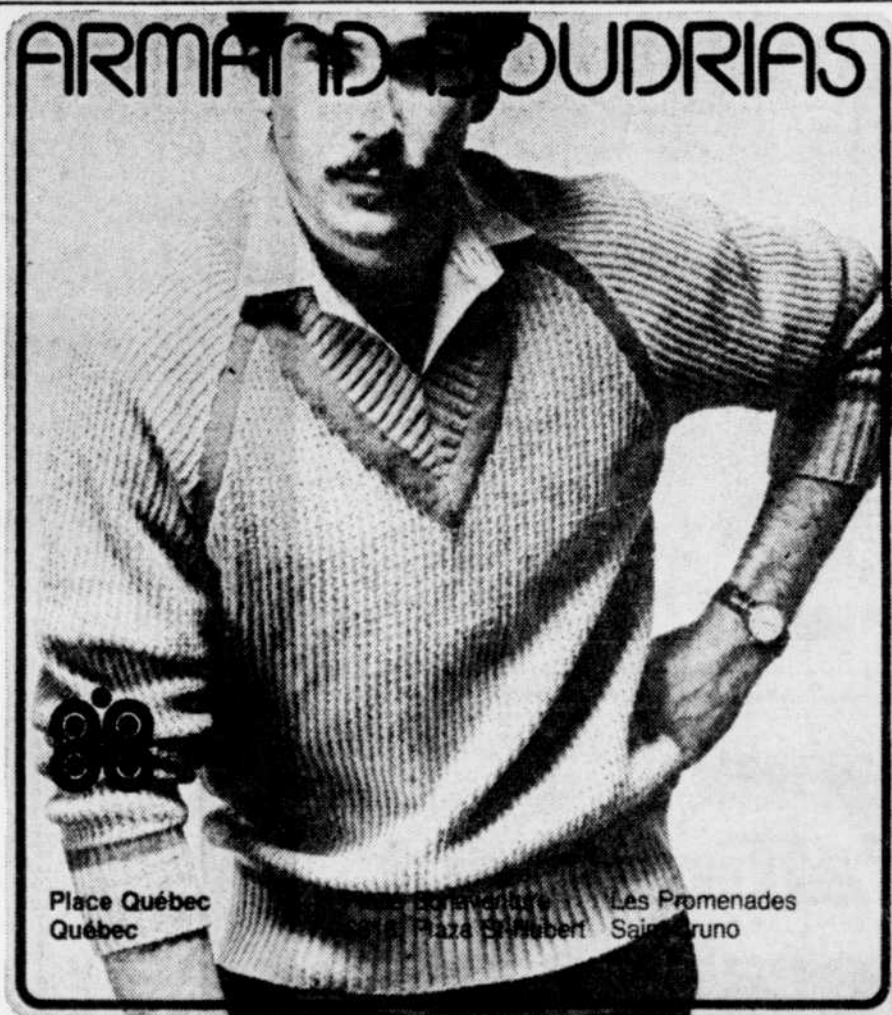


ESSAYEZ-VOUS EN HONDA. PARTICIPEZ AU CONCOURS 10^e ANNIVERSAIRE.

Lallier Automobile Ltée
185, avenue St-Sacrement
QUÉBEC G1N 3X4
681-0525

E.G. Automobile Inc.
155, rue Kennedy
LEVIS, Québec - G6V 6E2
833-2135

Lallier Automobile Inc.
280, 47e Rue ouest,
CHARLESBOURG, P.Q. G1H 5H1
623-9003



Place Québec
Québec

Les Promenades
Place St-Jacques
Saint-Jean

H.R. SOLDE MODE PRINTANIERE

MANTEAUX ET COSTUMES: RABAIS 20%-30%

Imperméables, manteaux, tailleurs, jupes. Modèles de nos collections de France et d'Italie. Choix de teintes et tissus.

Deuxième étage.

Seulement au magasin principal.

SALON DE LA ROBE: RABAIS 1/4-1/3

Robes pour ville et petit soir. Soies (unies et imprimées). Jacquards. Tailles 6 à 14 selon les modèles et couleurs.

Deuxième étage.

Uniquement achats sur place!

Ventes fermes!

HOLT RENFREW

PLACÉ DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21 h.

2 hrs station, gratuit, parc autos, Place de l'Hôtel de Ville

Le comité anglophone pour le droit du Québec à l'autodétermination tente de trouver d'autres appuis

TORONTO (PC) — Un groupe d'anglophones favorisant le droit du Québec à l'autodétermination a fait savoir, hier, qu'il tentera d'obtenir plus d'appuis de la part des autres Canadiens d'expression anglaise après la campagne électorale fédérale.

Les membres du Comité pour la défense du droit du Québec à l'autodétermination ont indiqué qu'ils sont heureux des 200 réponses favorables qu'ils ont reçues aux 400 lettres qui demandaient des signatures approuvant leur déclaration.

Les premières 13 personnes à signer la pétition comportent un étudiant diplômé et 12 professeurs de l'Université de Toronto.

Jusqu'à maintenant ils ont obtenu l'accord d'intellectuels et M. Gregory Baum, un professeur de l'Université de Toronto, a ajouté que le comité essaie d'élargir ses appuis.

"L'avenir incertain nous a rapproché", a confié M. Baum.

Les membres du comité ont des opinions variées sur l'avenir du Québec mais ils sont tous d'avis que seul le Québec peut en décider.

M. Wally Secombe, un diplômé de l'Institut pour les études sur l'éducation de l'Ontario, a souligné, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que les deux conditions préalables posées sur la question et le résultat du référendum québécois par les chefs des principaux chefs des partis politiques sont inacceptables.

Il a confié qu'il n'appartient pas au gouvernement fédéral de dicter les termes du référendum.

De plus, n'importe quel chiffre au-dessus de 50 p.c. a toujours été considéré comme la majorité dans une démocratie et "demander une majorité plus substantielle" est un complot pour nier la volonté de la majorité, si

la réponse n'est pas favorable au gouvernement fédéral, a-t-il dit.

M. Norman Penne, membre du comité, a révélé que la première chose qu'il faut faire est de convaincre le reste du Canada que le Québec est déjà un nation séparée à cause de sa culture et de son histoire.

Le comité a aussi critiqué les médias anglophones pour leur couverture des événements.

"La presse d'ici veut bien parler du nationalisme et des nationalistes québécois, mais elle n'est pas prête à admettre l'existence d'une nation québécoise", a signalé M. Secombe.

M. Baum a conclu que les Canadiens français ont toujours accepté la thèse des deux nations. Alors que dans les écoles anglophones "les manuels scolaires ont toujours caché la réalité canadienne-française".

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES D'ENFANTS

ENSEMBLE MODERNE 9 MORCEAUX

Disponible en plusieurs couleurs différentes



comprenant:
Bureau double, miroir, chiffonnier 4 tiroirs, secrétaire, chaise, table de nuit, tête de lit, barres de soutien.
Étagère non comprise

Rég. \$706
SPECIAL
\$489

ENSEMBLE 3 MORCEAUX # 644

comprenant: couchette 30" x 54", matelas à ressorts, commode 4 tiroirs.

Rég. \$276
SPECIAL

\$199

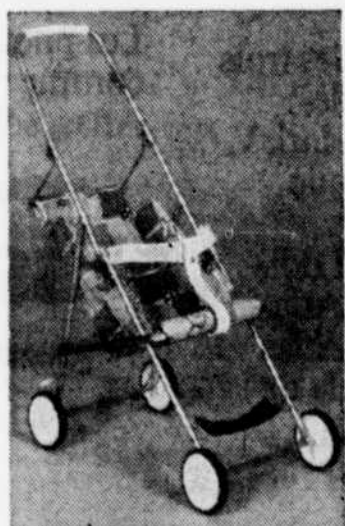
PLUS DE 30 MODELES D'AMEUBLEMENTS POUR ENFANTS EN MONTRE



LA FAMEUSE POUSSETTE bye bye

• Se plie facilement • Dossier rigide à 3 positions.

Rég. \$68
SPECIAL
49⁸⁸



POUSSETTE GENDRON à 2 positions.

Rég. 39.95
SPECIAL
26⁸⁸
(motifs différents)

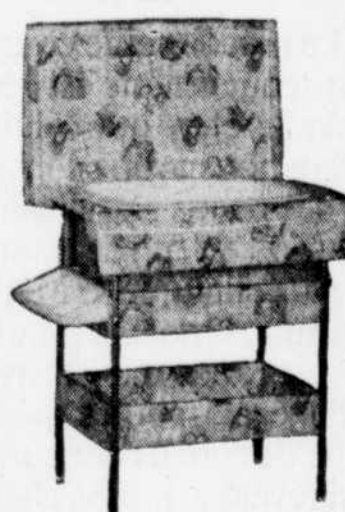


TABLE A LANGER avec BAIN

Rég. 54.95
SPECIAL
42⁸⁸
(motifs différents)

Plan budgétaire

ameublement
le petit PRINCE

LES QUANTITES SONT LIMITEES

Livraison gratuite avec achat de \$50 et plus

Le seul vrai spécialiste de meubles et accessoires pour enfants, à prix d'aubaine.

245, 71e Rue est

Charlesbourg (près Henri-Bourassa) — Tél.: 628-3583



Mai,
le mois
de l'engrais

SPECIAL HAIE DE CHEVREFEUILLE

2' à 3' rég. \$2.00
SPECIAL 1.45
3' à 4' rég. \$2.25
SPECIAL 1.65

CONSEIL ECLAIR

Une haie qui pousse vite, qui reste bien fournie et ne demande pas trop d'entretien... et j'oubliais, qui devient haute. Voilà la demande classique. La réponse classique... le chevrefeuille. Voilà sans doute la haie qui répond le mieux à ces critères. De plus, le chevrefeuille est très résistant aux hivers rigoureux du Québec. Une bonne taille après la floraison et un traitement à l'insecticide systémique en début de végétation (maintenant) et voilà pour l'entretien.

La distance idéale de plantation va de 18" à 24". Lors de la plantation, il faudra penser à rabattre les plants d'environ la moitié.

Vous voilà donc avec la haie la plus robuste qui soit... le chevrefeuille.

- arbres, arbustes, conifères, rosiers, plantes vivaces, plants de rocaille, fleurs annuelles, plants de légumes.
- engrais, mousse de tourbe, insecticides, terre et pelouse en plaques.

centre jardin

BEAUPORT
2030, BOUL. DES CHUTES • 661-3250

LAC-BEAUPORT
PLAZA LEO T. JULIEN • 849-3268

STE-FOY
PLACE DE VILLE • 653-1665

GRATUIT

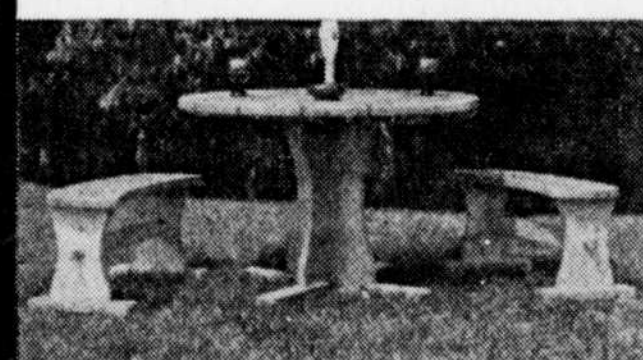
Procurez-vous notre Bulletin Horticole "La Feuille Verte".
Disponible au comptoir seulement.

CROQUIS
PLANS
PERSPECTIVES
Aménagement paysagé

UN RENDEZ-VOUS AVEC L'ETE...

JOUISSIEZ DE LA VIE EN PLEIN AIR AVEC CES ENSEMBLES EXTERIEURS POUR JARDIN

FABRIQUES EN BOIS CHOISI, TEINT A L'USINE, COULEUR NOYER LUISANT



No 101
TABLE RONDE
29" haut.
46" diam. **\$143⁶⁵**

No 101B
BANC COURBE
Haut. 17"
Long. 36"
Larg. 11" **\$44²⁵**

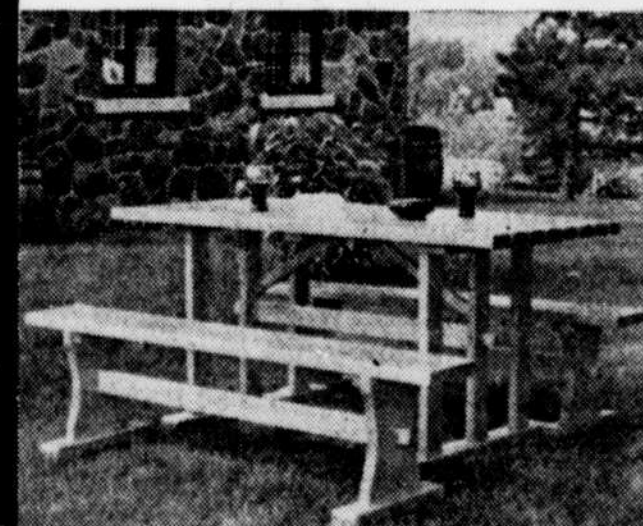


TABLE A PIQUE-NIQUE
No 110
Haut. 28" — 16"
Long. 59" — 59"
Larg. 30" — 10" **\$134⁶⁵**
l'ensemble

CHAISE DE PARTERRE

Larg. 27"
Haut. siège 13"
Haut. totale 39"

\$44²⁵



CHAISE LONGUE

Larg. 39", haut. 21"

\$110⁶⁵



BALANÇOIRE A RESSORTS

Larg. 41", haut. 39", long. 80"

\$265⁰⁰



TABLE A CAFE

Haut. 21", diam. 28"

\$67⁸⁰

Jos. Grenier LTEE

947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT - TEL.: 667-1724

CENTRE DE RENOVATION

Troisième rapport d'essais comparatifs confrontant le Mark V Atlas et trois autres pneus radiaux de première qualité, ceinturés d'acier.

Atlas contre les 3 Grands.*

Nous avons d'abord prouvé que nous étions aussi bons que les meilleurs. Puis nous sommes allés plus loin.



Dans l'épreuve de conduite et de maniabilité, Atlas et le pneu nord-américain B se sont classés premiers ex aequo.

L'épreuve de traction.

Le but de l'épreuve est de déterminer l'efficacité d'un pneu en matière de freinage, d'adhérence et d'arrêt en ligne droite. L'épreuve a été effectuée conformément aux normes du ministère des Transports des États-Unis par une entreprise indépendante, à l'aide d'une remorque spécialement construite à cette fin.

Tous les pneus ont été soumis à de rigoureuses épreuves de patinage sur béton mouillé et sur bitume

supérieure à celle des autres pneus mis à l'épreuve.

L'épreuve de conduite et de maniabilité.

Puisque l'évaluation d'un pneu en matière de conduite et de maniabilité est très subjective, nous avons demandé à un conducteur d'essais de comparer le Mark V à ses concurrents sous trois aspects: stabilité, souplesse et bruit.

L'essai s'est fait au moyen d'un seul véhicule. L'identité des pneus

La souplesse est une évaluation subjective de l'intensité du choc transmis au conducteur quand la voiture roule sur une surface raboteuse. Quant au bruit, c'est celui que produit le pneu au contact de la route. Il a été évalué à différentes vitesses.

Les résultats.

Là encore, on a fait la moyenne. Le Mark V Atlas et le pneu nord-américain B se sont classés premiers ex aequo. Le pneu nord-américain A les suivait de près en troisième place, et le pneu français était quatrième.

Le prix.

Le prix de vente courant des trois pneus concurrents est généralement plus élevé que celui du Mark V. En fait, nous avons constaté que l'un des pneus participant aux épreuves se vendait jusqu'à 21 dollars plus cher que le Mark V Atlas. En d'autres mots, le Mark V Atlas qui s'est révélé dans l'ensemble de qualité égale, voire supérieure, à celle des pneus concurrents, s'est aussi révélé le moins cher.

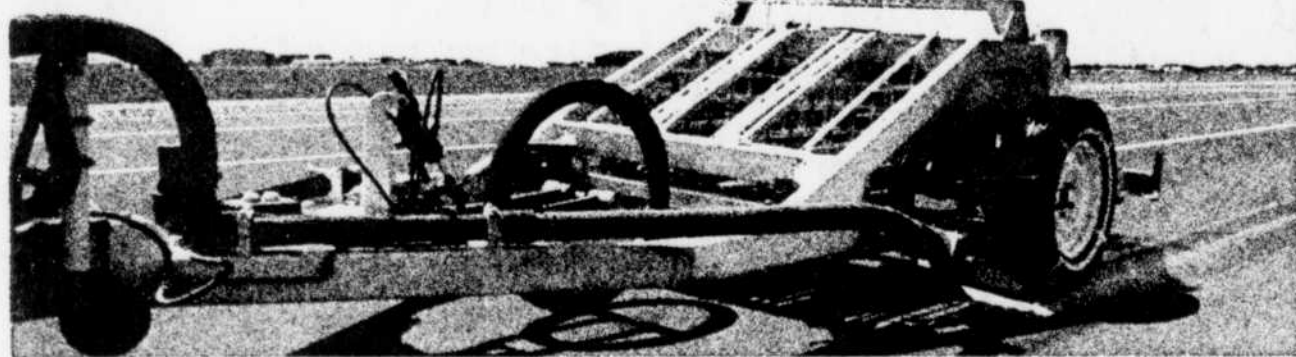
La gamme Atlas.

Les mêmes standards élevés de qualité, de rendement-coût et de durabilité se retrouvent dans chaque

pneu Atlas. Des standards qui font vraiment du pneu Atlas le pneu de qualité supérieure à prix inférieur. De toute évidence, le choix d'Atlas s'impose quand vous remplacerez vos pneus. D'autres détails ainsi qu'un abrégé des résultats des essais figurent dans cette brochure gratuite de 16 pages, chez les détaillants participants Esso.



Les pneus Atlas, comme tous les produits Atlas, sont garantis par l'Impériale.



La remorque de patinage spéciale.

mouillé et sec, et toutes les données ont été classifiées avec soin afin de pouvoir en tirer des comparaisons concluantes.

Les résultats.

Après classification des résultats obtenus sur les différentes surfaces et calcul de leur moyenne, la performance du Mark V s'est révélée

était cachée afin que le conducteur ne sache pas quels pneus équipaient la voiture.

L'épreuve de stabilité mesure la capacité du pneu d'effectuer des changements de voie sur la piste d'essai entre 8 pylones espacés de 33 mètres. Les évaluations se fondent sur la performance des pneus à différentes vitesses, jusqu'à 100km/h.

*Les trois marques de pneus concurrents ainsi qu'un abrégé des résultats complets des essais figurent dans la brochure gratuite de 16 pages "Atlas contre les 3 Grands", chez les détaillants participants Esso, ou en écrivant à "Atlas contre les 3 Grands", C.P. 2337, Oshawa, Ont. L1H 7V6.

